

Ville de Compiègne

Budget Primitif 2015



BUDGET PRIMITIF 2015

RAPPORT DE PRESENTATION

● LES DONNÉES BUDGÉTAIRES 2015

1 – EVOLUTION DES DOTATIONS ET DES PRODUITS FISCAUX

La Ville de COMPIEGNE, au même titre que l'ensemble des collectivités territoriales, **va devoir contribuer au redressement du déficit public**. Ainsi, la Dotation Globale de Fonctionnement devrait à nouveau connaître une très forte réduction pour s'établir à 6.100.000 € contre 7.111.000 € en 2014, soit une baisse de 14% équivalente en valeur à plus de 4% des taux de fiscalité. Le montant attendu n'étant pas notifié par les services de l'Etat, il se pourrait qu'un ajustement soit rendu nécessaire en décision modificative budgétaire.

De plus, de fortes incertitudes pèsent sur certaines recettes. Il en est notamment ainsi pour les recettes liées aux droits de mutation. Même si l'année 2014 a été meilleure que prévue, nous devons rester prudents quant à l'évolution de ce produit qui est très dépendant du marché de l'immobilier.

Pour mémoire en 2014, la recette issue des droits de mutation s'est élevée à la somme de 1.346.000 € pour une prévision initiale de 1 150 000 €. Le budget 2015 est proposé à hauteur de 1 270 000 €.

De fortes tensions pèsent également sur les produits issus des services, qui sont étroitement liés à l'activité économique du moment. Il en est notamment ainsi pour les recettes liées aux redevances d'occupation du domaine public, qui ont été reconduites à leur montant de 2014.

Les **produits fiscaux** connaissent une évolution forfaitaire des bases de 0,9% et une évolution physique des bases très faible de seulement 0,2% par rapport aux bases réelles de 2014. Dans ce contexte de raréfaction des recettes, l'équilibre budgétaire passe nécessairement par une évolution des taux de fiscalité.

2 – EVOLUTION DES CHARGES DE LA VILLE

Dans ce contexte très tendu des finances locales, **le budget de fonctionnement connaît une évolution très modérée de +2,17% par rapport au budget primitif 2014 et les investissements subissent cette année encore une très nette diminution.**

Le **chapitre des charges à caractère général** arrêté à 13,9 millions d'euros retrouve un niveau équivalent au réalisé de l'année 2013 et ce malgré la prise en compte de charges nouvelles telle notre contribution au système de vidéo protection de l'Agglomération, des charges ponctuelles comme la remise en état des bâtiments ayant subi des sinistres suite à vandalisme. Les recouvrements d'assurance ne couvrent pas l'intégralité des dommages subis. L'ensemble des charges nouvelles est évalué à plus de 400 000 €. Dans ces conditions, les charges courantes connaissent une nouvelle réduction qui porte essentiellement sur des économies de gestion, telle la réduction des achats.

La **masse salariale** est estimée à 31,8 millions d'euros soit une reconduction à l'identique du budget réalisé en 2014. Des charges nouvelles, telles la revalorisation des catégories « C » entrée en vigueur au 1er janvier 2015, et les évolutions de carrière liées au GVT sont à intégrer. Dans ces conditions, pour atteindre l'objectif de stabilisation des charges de personnel, des mesures de réductions d'effectifs devront être initiées lors du départ à la retraite de certains agents. Seront ainsi privilégiés le redéploiement en interne des effectifs rendu plus opérationnel du fait de la mutualisation des services avec l'intercommunalité.

Les **subventions aux associations**, comme déjà indiqué lors du débat d'orientation budgétaire, connaissent une réduction globale de l'ordre de 10% par rapport au budget primitif 2014. Ainsi le volume des subventions accordées aux associations locales s'établira 3 056 000 € en 2015 contre 3 378 000 € en 2014.

A noter également la réduction ponctuelle de l'aide accordée au CCAS qui s'établit cette année à 280 000 € contre 395 000 € en 2014. La structure bénéficiera en 2015, sous forme d'un don, du reliquat de gestion en provenance du Restaurant Inter Entreprises. Pour mémoire, la commune propriétaire des murs a cédé le bien à la chambre de Commerce de l'Oise en fin d'année 2014.

Ce chapitre de dépenses intègre également une participation au budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu de 400 000 €.

Les dépenses d'équipement de la section d'investissement sont en forte diminution par rapport aux années précédentes pour s'établir à 3,9 millions d'euros contre une moyenne annuelle constatée sur le précédent mandat municipal de 9,3 millions d'euros. La municipalité affiche ainsi sa volonté de reconstituer ses marges en diminuant le recours à l'emprunt et en portant tous ses efforts sur l'amélioration de l'autofinancement. Sont ainsi privilégiés les équipements de proximité et les travaux d'entretien du patrimoine existant tant en voirie et réseaux que dans le domaine du bâti.

BUDGET GÉNÉRAL 2015

Pour l'année **2015**, les opérations du Budget Général de la Ville de COMPIEGNE s'équilibrent, reports compris, à **73.371.662,92 €uros**, avec la répartition suivante :

- en section d'investissement : **16.784.662,92 €**
- en section de fonctionnement : **56.587.000,00 €**

Afin de poursuivre les comparaisons sur les trois dernières années, sont exclus de la présentation ci-dessous, les crédits prévisionnels pour les mouvements financiers (gestion de dette : montant identique en dépenses et en recettes), la reprise des reports et résultats antérieurs, **de façon à ne faire ressortir que les opérations propres à l'exercice.**

	BUDGET PRIMITIF 2013		BUDGET PRIMITIF 2014		BUDGET PRIMITIF 2015		% VARIATION 2015 / 2014
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	
INVESTISSEMENT	11.691.000	17,50%	10.652.000	16,33%	8.917.000	13,87%	-16,29 %
FONCTIONNEMENT	55.158.560	82,50%	54.548.656	83,66%	55.354.094	86,13%	+1,48 %
TOTAL	66.849.560	100 %	65.200.656	100 %	64.271.094	100 %	-1,43 %

I – SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ - DÉPENSES

Les crédits affectés à l'investissement, s'élèvent à **9.640.000 €** (*travaux et amortissement de la dette compris*), sachant que les crédits réels d'équipement sont de **3.885.000 €**

Les **DÉPENSES**, *par fonction*, se présentent comme suit :

LIBELLÉS	2014 (en Euros)		2015(en Euros)	
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure
▪ SERVICES GÉNÉRAUX (FONCTION 0) (dont opérations non ventilables)	6.689.000,00	57,64 %	6.828.500,00	70,84 %
▪ SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES (FONCTION 1)	13.000,00	0,11 %	87.000,00	0,90 %
▪ ENSEIGNEMENT – FORMATION (FONCTION 2)	221.000,00	1,90 %	485.000,00	5,03 %
▪ CULTURE (FONCTION 3)	577.770,00	4,98 %	597.600,00	6,20 %
▪ SPORTS ET JEUNESSE (FONCTION 4)	1.414.000,00	12,19 %	371.900,00	3,86 %
▪ INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (FONCTION 5)	-	-	-	-
▪ FAMILLE (FONCTION 6)	6.000,00	0,05 %	100.000,00	1,04 %
▪ AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS (FONCTION 8)	2.683.230,00	23,12 %	1.170.000,00	12,14 %
T O T A U X	11.604.000,00	100 %	9.640.000,00	100 %

➤ A la **FONCTION 0** : "**SERVICES GÉNÉRAUX**", et « **OPERATIONS NON VENTILABLES** »

Au titre des opérations non ventilables, sont inscrits la participation à la réalisation des bassins tampons et des réseaux d'eau par l'ARC pour **604.000 €** ainsi que le remboursement de la dette en capital pour **4.850.000 €**.

Figurent également à cette fonction, les achats de mobilier, les équipements en informatique (micro-ordinateurs, imprimantes, logiciels, et les travaux de câblage), et les travaux dans les divers bâtiments municipaux, dont les travaux en régie.

➤ A la **FONCTION 2** : "**ENSEIGNEMENT FORMATION**"

Figurent les programmes annuels de travaux divers dans les groupes scolaires, d'acquisition de mobilier pour les écoles et les cantines ainsi que les charges issues de la réhabilitation des collèges dues au Conseil Général de l'Oise. Est également inscrit le démarrage de l'opération d'aménagement d'une cantine scolaire au groupe scolaire Augustin Thierry.

➤ A la **FONCTION 3** : "**CULTURE**"

Sont prévus les travaux de réfection des menuiseries à l'Espace Jean Legendre de même que la poursuite du programme de création d'une bibliothèque numérique au sein des services des bibliothèques. Une première tranche de travaux de restauration de l'Eglise Saint Jacques est également budgétée.

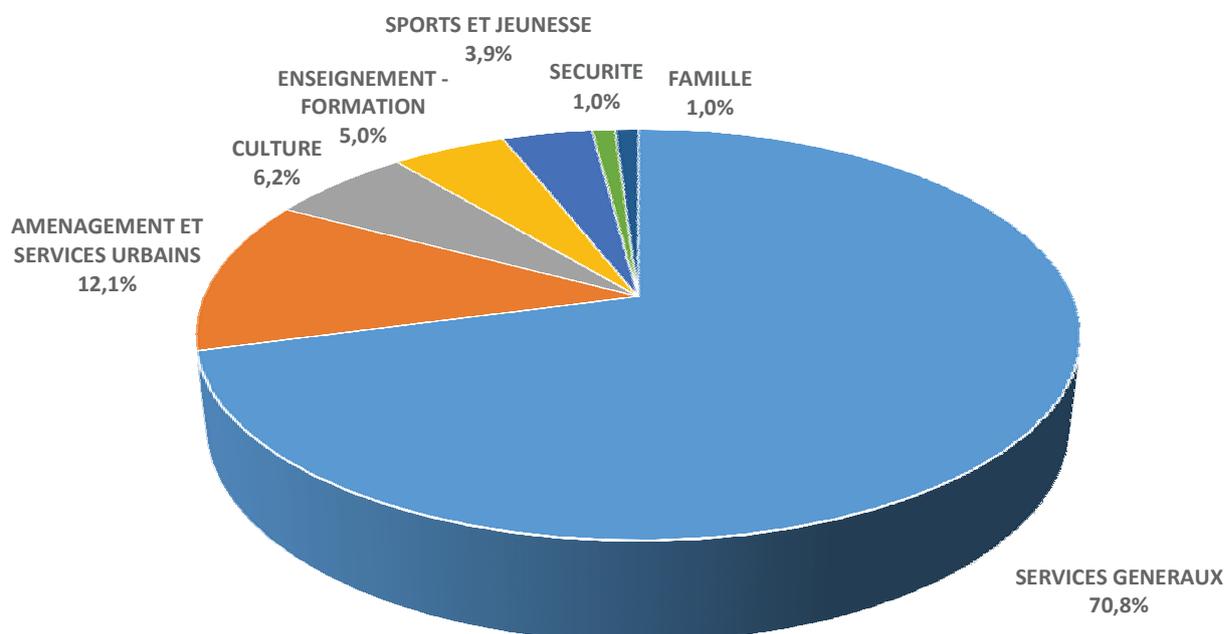
➤ A la **FONCTION 4** : "**SPORTS ET JEUNESSE**"

Sont inscrits le solde des travaux de mise aux normes de la patinoire municipale ainsi que la réfection de la toiture du gymnase Robida.

➤ A la **FONCTION 8** : "**AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS**"

Sont enregistrés les programmes annuels de rénovation de la voirie, des trottoirs et de l'éclairage public. A ces programmes récurrents s'ajoutent le solde de l'opération de rénovation urbaine du quartier du Clos des Roses, ainsi que la réfection de la voirie d'accès du quartier de l'Echarde.

BUDGET 2015 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION (9,6 M.€)



A1/ LES OPERATIONS D'EQUIPEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2015

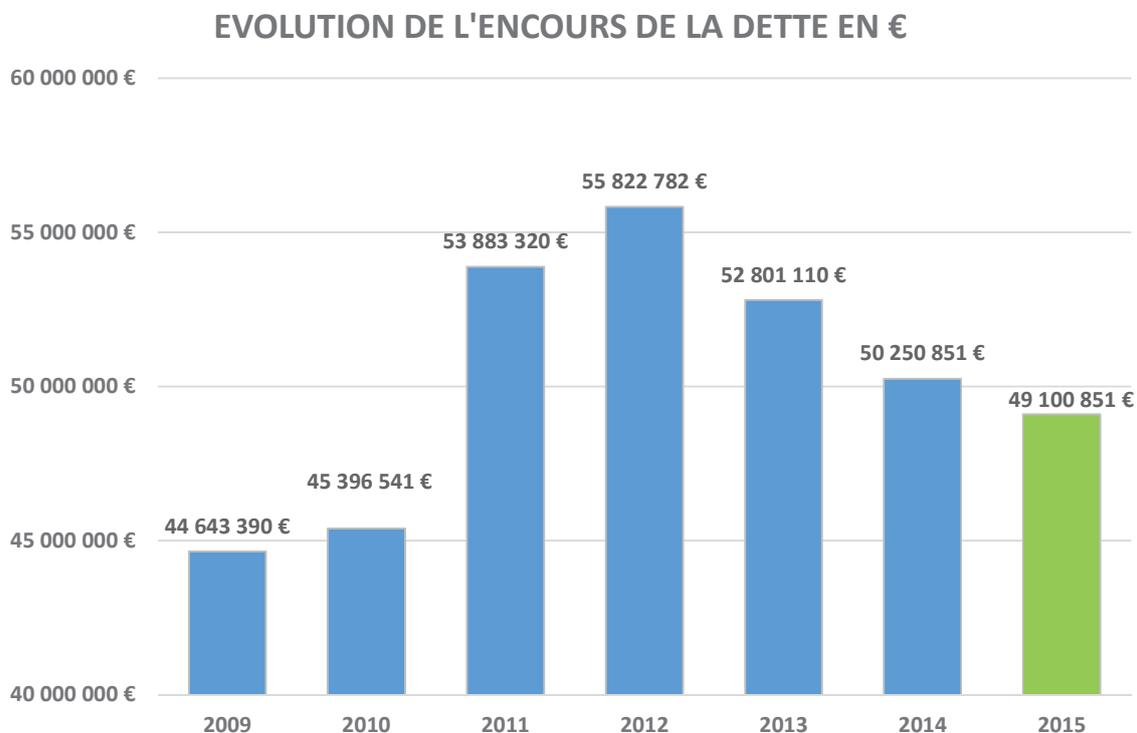
<u>OPERATIONS NON VENTILABLES</u>		
- Participation Bassins Tampons et réseaux d'eau construits par la Communauté de l'Agglomération de la Région de Compiègne (remboursement capital des emprunts)	604.000	
- Avances et acomptes sur marchés	20.000	
		624.000
<u>SERVICES GÉNÉRAUX des Administrations Publiques Locales – Fonction 0</u>		
- Acquisition de mobilier pour l'Hôtel de Ville	16.000	
- Travaux installation de clôtures divers sites	20.000	
- Travaux d'économies d'énergie divers bâtiments	50.000	
- Travaux divers bâtiments municipaux	37.000	
- Travaux de sécurité dans les bâtiments communaux	50.000	
- Frais d'études pour l'accessibilité des bâtiments et diagnostic toiture grenier à sel	55.000	
- Acquisition mobilier pour service fêtes	8.000	
- Acquisition matériel vidéo pour service communication	4.500	
- Acquisition matériels informatiques	94.000	
- Acquisition logiciels informatiques	50.000	
- Travaux de câblage informatique dans les bâtiments communaux	20.000	
- Construction équipements de cimetières (ossuaire et columbarium)	45.000	
	-----	449.500
<u>SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE - Fonction 1</u>		
- Equipement Vidéo surveillance urbaine (Puy d'Orléans et rue de Clamart)	70.000	
- Acquisition pour armement Police Municipale	17.000	
	-----	87.000
<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION - Fonction 2</u>		
- Acquisition de mobilier scolaire et de mobilier pour les cantines	18.000	
- Programme annuel de travaux (entretien, sécurité, centrales alarmes, interphones...)	150.000	
- Réfection des cours d'écoles avec aménagement de jeux	29.000	
- 1ère tranche d'aménagement de la cantine Bellicart	190.000	
- Réhabilitation collèges (remboursement annuités d'emprunt au Département)	98.000	
	-----	485.000
<u>CULTURE - Fonction 3</u>		
Musées		
- Restauration d'œuvres d'art Musée Vivanel	5.000	
- Fourniture et pose de cloisons au Centre Antoine Vivanel	20.000	
Patrimoine Culturel et bibliothèques:		
- 2ème Tranche de la Bibliothèque numérique	120.000	
- Restauration reliures archives	4.000	
Conservatoire de Musique et Ecole des Beaux Arts :		
- Acquisition d'instruments de musique et achat d'un tour de potier pour les Beaux Arts	3.800	
Salles de spectacles :		
- Acquisition matériel « retour de scène » pour le Ziquodrome	3.800	
- Acquisition de matériels techniques pour le Théâtre Impérial	10.000	
- Acquisition de matériels techniques pour l'Espace Jean Legendre	10.000	
- Réfection des Menuiseries Extérieures Espace Jean Legendre	67.000	
Edifices Culturels :		
- Travaux conservatoires à l'Eglise Saint Jacques (1° Tranche)	354.000	
	-----	597.600

SPORT ET JEUNESSE – Fonction 4		
- Solde des Travaux de mise aux normes de la Patinoire	230.000	
- Réfection de la couverture du gymnase Robida	95.000	
- Acquisition de matériels techniques pour les terrains de sports	10.000	
- Travaux sur le réseau d'eau chaude au stade de Rugby	22.000	
- Acquisition d'un défibrillateur piscine de Huy	1.800	
- Acquisition de matériels techniques pour la Patinoire	18.100	
	-----	376.900
FAMILLE – Fonction 6		
- Acquisition de mobilier et d'appareils d'électroménager pour les crèches	15.000	
- Réfection des menuiseries de la Crèche Sainte-Elisabeth (avec subvention CAF)	80.000	
	-----	95.000
AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT – Fonction 8		
Eclairage public et autres réseaux :		
- Programme annuel de rénovation de l'éclairage public et réseaux divers	50.000	
	-----	50.000
Service Annexe de la Voirie :		
- Matériel et Outillage pour voirie et espaces verts	40.000	
- Acquisition de mobilier urbain	30.000	
- Acquisition de véhicules	50.000	
- Travaux d'aménagement d'aires de jeux	31.000	
	-----	151.000
Voirie :		
- Programme annuel de rénovation de la voirie	320.000	
- Programme annuel de réfection des trottoirs	200.000	
- 1ère tranche d'aménagement de voiries quartier de l'Echarde	120.000	
- Frais d'études pour rénovation Passerelle Pompidou	20.000	
	-----	660.000
Aménagement :		
- Participations opération ravalement des façades auprès des particuliers	15.000	
Programme de Rénovation Urbaine du quartier du Clos des Roses:		
- Solde construction nouvelle salle de quartier Camp de Royallieu	160.000	
- Acquisition au budget annexe de la ZAC du terrain d'assiette	114.000	
- Acquisition équipement et mobilier pour nouvelle salle de quartier	20.000	
	-----	309.000
TOTAL DES OPÉRATIONS CI-DESSUS	-----	3.885.000

A2/ - PART DE LA DETTE AU SEIN DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

ANNEES	BUDGETS PRIMITIFS	INVESTISSEMENTS HORS DETTE	AMORTISSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL	PART DE L'AMORTISSEMENT SUR LE BUDGET TOTAL EN %
2009	14 878 085 €	11 246 717 €	3 631 368 €	24.4%
2010	11 559 513 €	8 305 381 €	3 254 132 €	28.2 %
2011	15.520.850 €	11.882.000 €	3.638.850 €	23.4 %
2012	14.360.000 €	10.210.000 €	4.150.000 €	28.9 %
2013	11.693 000 €	7.093. 000 €	4.600 000 €	39.3 %
2014	10.652.000 €	5.937 000 €	4.715 000 €	44.2 %
Prévision 2015	8.917.000 €	4.067.000 €	4.850 000 €	54,4 %

L'EVOLUTION DE LA DETTE DEPUIS 2009 SE PRESENTE COMME SUIT (GRAPHIQUE)



Au 31/12/2014, l'encours de dette du budget général s'établit à 50,2 millions d'€uros contre 52,8 millions d'€uros au 31/12/2013 soit **une diminution de la dette de 2,5 millions d'euros sur un an.**

En 2014, le montant de la dette nouvelle a seulement été de 2 150 000 € pour un remboursement de capital qui s'est établi à 4 715 000 €.

Le réaménagement de la dette à risque intervenu en fin d'année 2011 a fortement contribué à augmenter notre dette même si celui-ci était plus que nécessaire afin de se prémunir des risques d'évolution de taux.

En 2015, cette volonté de désendettement sera poursuivie puisque le volume maximum des emprunts autorisés, reports compris, est fixé à 3 720 000 € alors que le remboursement de la dette en capital atteindra la somme de 4 850 000 €.

Dans un premier temps, cet effort de désendettement passe forcément par une réduction du volume des investissements. C'est à ce prix que la collectivité pourra augmenter ses marges de manœuvre et notamment envisager un meilleur autofinancement de ses investissements à venir.

B/ - RECETTES

LE FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EST ASSURE PAR LES RESSOURCES SUIVANTES :

NATURE DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	MONTANT ET PART REPRÉSENTATIVE DANS LE BUDGET D'INVESTISSEMENT								% VARIATION 2015/2014
	BUDGET PRIMITIF 2012		BUDGET PRIMITIF 2013		BUDGET PRIMITIF 2014		BUDGET PRIMITIF 2015		
	MONTANT	% structure	MONTANT	% structure	MONTANT	% structure	MONTANT	% structure	
SUBVENTIONS	3.575.850	24,90%	2.408.280	20,60%	2.204.000	20,69%	1.306.800	14,66%	-40,71%
EMPRUNTS	4.000.000	27,86%	3.100.000	26,51%	2.500.000	23,47%	1.720.000	19,06%	-32,00%
AUTOFINANCEMENT	3.370.000	23,47%	3.745.000	32,03%	3.357.000	31,52%	4.000.000	44,86%	+19,15%
FONDS DE COMPENSATION DE T.V.A.	1.430.000	9,96%	1.400.000	11,97%	1.210.000	11,36%	620.000	6,95%	-48,76%
VENTE DE BIENS FONCIERS	1.266.840	8,82%	777.500	6,65%	1.236.000	11,60%	1.025.200	11,72%	-15,44%
PARTICIPATIONS ET RECETTES DIVERSES	717.310	5,00%	262.220	2,24%	145.000	1,36%	245.000	2,75%	+68,97%
TOTAL	14.360.000	100 %	11.693.000	100 %	10.652.000	100 %	8.917.000	100 %	-16,29%

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

Les sources de financement de la section d'investissement sont les subventions, l'emprunt, le produit des cessions et l'autofinancement qui représente en 2015 presque 45% du financement.

▪ Les **subventions et participations** s'établissent à **1.306.800 €** et correspondent principalement :

- au produit des amendes de police pour 325 000 €,
- à la participation de l'Etat pour la 1ère tranche de restauration de l'Eglise Saint Jacques pour 100 000 €,
- au fonds de concours de l'ARC destinée aux travaux de mise aux normes de la patinoire pour 230 000 €,
- à la participation de la DRAC liée à la poursuite de l'opération « bibliothèque numérique » pour 90 000 €,
- aux subventions du Conseil Général de Oise pour un montant total de 324 040 €.

▪ Un **AUTOFINANCEMENT de 4.000.000 €** qui correspond essentiellement à l'amortissement des immobilisations acquises à la date du 31/12/2014 pour 1.460.000 €, à l'amortissement des charges financières à répartir sur plusieurs exercices pour 240.000 € et au virement de la section de fonctionnement pour 2.300.000 €.

▪ Le **FONDS DE COMPENSATION DE T.V.A.** d'un montant global de **620.000 €** connaît une forte baisse par rapport aux années antérieures. Cette recette est en effet fonction des investissements réalisés au cours de l'année n-1.

▪ Au titre des **PARTICIPATIONS ET RECETTES DIVERSES** figurent **principalement** :

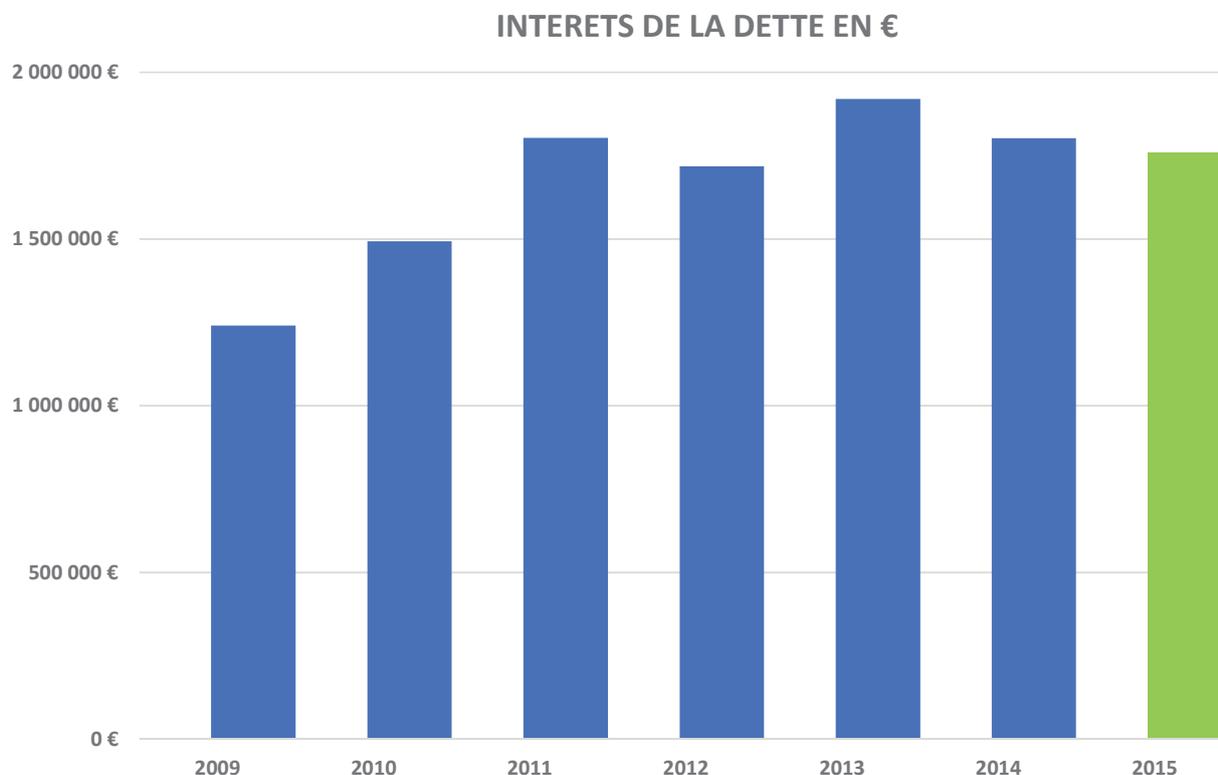
- ◆ La Taxe d'Aménagement (ex TLE) pour 200 000 €.
- ◆ Le produit des cessions pour 1 025 200 € correspond aux opérations suivantes :
 - vente d'un pavillon 16, avenue du Maréchal Foch pour 280 000 €,
 - cession de 3 maisons sises rue l'Oise respectivement aux numéros 73,75 et 48 bis pour 322 000 €,
 - cession îlots IA15/IA 17 et IB13/IB14 dans le cadre du PRU du Clos des Roses pour 363 360 €,
 - vente de la parcelle AR 352 toujours dans le cadre du PRU pour 59 840 €.

II – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ - DEPENSES

Par nature, les principaux postes de dépenses sont :

- les dotations aux amortissements des immobilisations et des charges financières pour **1.700.000 €**.
- le virement à la section d'investissement pour **2.300.000 €**
- les frais financiers (*dont l'évolution est illustrée ci-après*)



Les intérêts de la dette s'élèvent de manière prévisionnelle à 1.758.000 € contre 1.802.375 € au 31/12/2014 et représentent seulement 3,1% du budget de fonctionnement.

- le poste **REMUNERATION DU PERSONNEL (31.800.000 €uros)** enregistre une augmentation de 1,20% par rapport au budget primitif 2014. Ce poste représente 60% de nos dépenses réelles de fonctionnement qui s'établissent à 52 587 000 €uros. Comme indiqué précédemment, ce chapitre de dépenses fera l'objet de la plus grande attention.

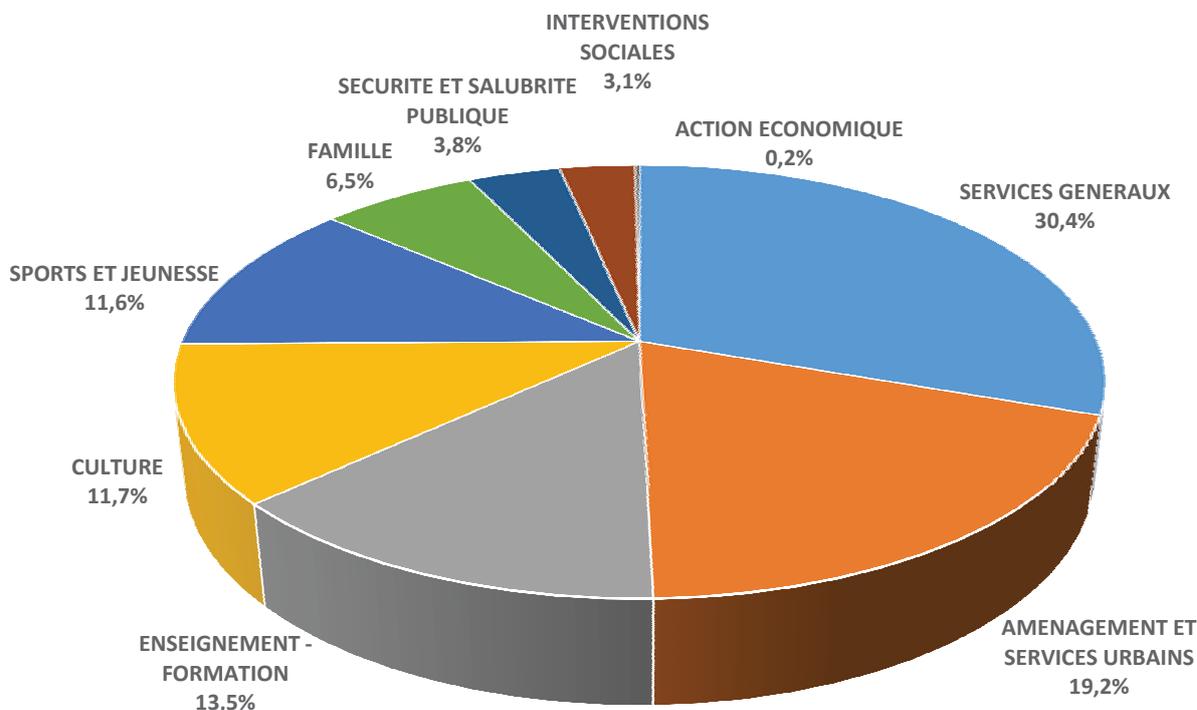
Cette prévision prend bien sûr en compte :

- l'évolution statutaire des agents (avancements de grades et d'échelons),
 - la revalorisation de la grille indiciaire des agents de catégorie C avec effet au 1^{er} janvier 2015 dont l'incidence annuelle est estimée à 271 000 €.
- Le poste **SUBVENTIONS, CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS (4.821.735 €uros)** dans lequel figurent :
 - les indemnités versées aux élus municipaux,
 - les contributions allouées aux écoles privées sous contrat,
 - les participations versées aux familles compiégnoises lors de séjours organisés par les associations et établissements scolaires,
 - la participation au budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu,
 - la subvention au CCAS,
 - les subventions versées aux associations locales dont le détail est annexé à l'appui du document budgétaire,

Ce Budget de Fonctionnement se répartit, en DÉPENSES, *par fonction*, comme suit :

LIBELLÉS	2014		2015		% Variation 2015/2014
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	
▪ SERVICES GÉNÉRAUX (FONCTION 0) (dont opérations non ventilables)	16.000.448,00	28,89%	17.215.599,00	30,42%	+7,59%
▪ SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES (FONCTION 1)	1.975.142,00	3,57%	2.167.328,00	3,83%	+9,73%
▪ ENSEIGNEMENT – FORMATION (FONCTION 2)	6.588.819,00	11,90%	7.616.915,00	13,46%	+15,60%
▪ CULTURE (FONCTION 3)	6.657.356,00	12,02%	6.595.095,00	11,65%	-0,94%
▪ SPORTS ET JEUNESSE (FONCTION 4)	6.763.051,00	12,21%	6.548.390,00	11,57%	-3,17%
▪ INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (FONCTION 5)	1.815.276,00	3,28%	1.780.260,00	3,15%	-1,93%
▪ FAMILLE (FONCTION 6)	3.771.770,00	6,81%	3.686.649,00	6,52%	-2,26%
▪ AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS (FONCTION 8)	11.677.480,00	21,08%	10.889.964,00	19,24%	-6,74%
▪ ACTION ECONOMIQUE (FONCTION 9)	135.658,00	0,24%	86.800,00	0,15%	-36,02%
T O T A U X	55.385.000,00	100 %	56.587.000,00	100 %	+2,17%

BUDGET 2015 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION (56,6 M.€)



B/ - RECETTES

■ Les **RECETTES** sont réparties, par fonction, comme suit :

LIBELLÉS	2014		2015		% Variation 2015/2014
	MONTANT	% dans structure	MONTANT	% dans structure	
▪ SERVICES GÉNÉRAUX (FONCTION 0) (dont opérations non ventilables)	50.323.200,00	90,98 %	51.317.195,00	90,69%	+1,94 %
▪ SECURITE PUBLIQUE (FONCTION 1)	7.000,00	0,01 %	10.000,00	0,02%	+42,86%
▪ ENSEIGNEMENT – FORMATION (FONCTION 2)	826.580,00	1,49 %	1.062.900,00	1,88%	+28,59%
▪ CULTURE (FONCTION 3)	217.600,00	0,39 %	207.800,00	0,37%	+4,50 %
▪ SPORTS ET JEUNESSE (FONCTION 4)	1.237.220,00	2,23 %	1.179.205,00	2,08%	-4,69 %
▪ INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE (FONCTION 5)	2.000,00	-%	0.00	-%	- %
▪ FAMILLE (FONCTION 6)	1.824.000,00	3,29%	1.926.500,00	3,40%	+5,62 %
▪ AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS (FONCTION 8)	821.100,00	1,48 %	758.000,00	1,34%	-7,68 %
▪ ACTION ECONOMIQUE (FONCTION 9)	126.300,00	0,23 %	125.400,00	0,22%	-0,71 %
T O T A U X	55.385.000,00	100 %	56.587.000,00	100 %	+2,17 %

A la **Fonction 0 - SERVICES GÉNÉRAUX** sont regroupées :

▪ Les **opérations non ventilables** :

- le produit des impôts ménages (principalement la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe d'habitation sur les logements vacants),
- les allocations compensatrices,
- la dotation globale de fonctionnement et la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale,
- les dotations de l'A.R.C.,
- la taxe sur l'électricité,
- la taxe additionnelle aux droits de mutation,
- la taxe locale sur la publicité extérieure,
- la reprise de l'excédent de Fonctionnement 2014.

▪ En **recettes ventilées** :

- le produit des concessions de cimetières,
- les recouvrements liés aux sinistres,
- les remboursements de frais de personnel (Sécurité Sociale et Compagnie d'Assurances),
- les produits du domaine (location des immeubles, ...).

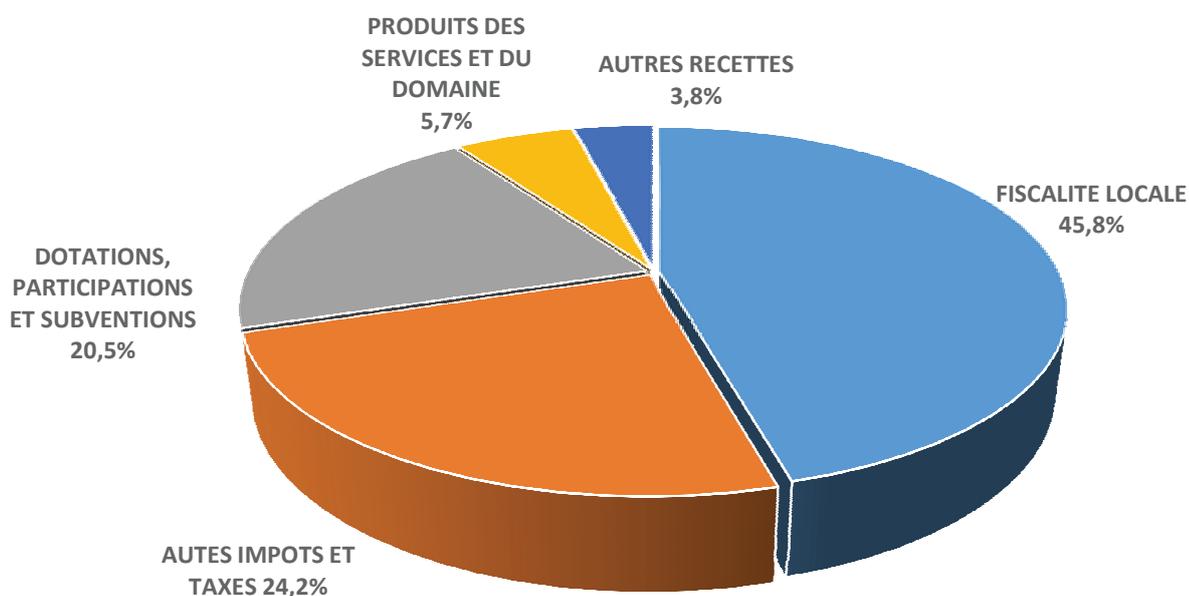
De la **Fonction 1 à 9** – sont principalement comptabilisées :

- les produits des services : cantines, crèches, piscine-patinoire...
- les redevances d'occupation du domaine public : droits de stationnement, droits de voirie ...

RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT COMPARATIF

	BP 2014	BP 2015	DIFFERENCE EN €uros	EN %
I – DOTATIONS DE L'ETAT				
- COMPENSATION TAXE D'HABITATION	607.823	711.348	+103.525	+17,03%
- COMPENSATION FONCIER BATI ET FONCIER NON BATI	262.281	179.590	-82.691	- 31,53%
- COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE	151.904	100.359	-51.545	- 33,93%
- DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (ESTIMATION)	1.895.000	1.928.000	+ 33.000	+1,74%
- DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (ESTIMATION)	7.068.000	6.100.000	-968.000	-13,70%
II – DOTATIONS A.R.C.				
- ATTRIBUTION DE COMPENSATION	10.832.000	10.832.000	-	- %
- DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	405.000	405.000	-	-%
III- IMPOTS MENAGES				
	24.683.095	25.949.505	+ 1.266.410	+5,13%
IV – TAXES				
-TAXE SUR L'ELECTRICITE	750.000	750.000	-	- %
-TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	1.150.000	1.270.000	+120.000	+10,43 %
-TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	80.000	85.000	+5.000	+6,25 %
V – AUTRES TAXES, REDEVANCES, PARTICIPATIONS, PRODUITS DES SERVICES				
	6.663.553	6.663.553	+379.739	+5,70 %
VI – EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE				
	836.344	1.232.906	+396.562	+47,42 %
TOTAUX	55.385.000	56.587.000	+1.202.000	+2,17%

BUDGET 2015 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE (56,6 M.€)



EVOLUTION DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE (base – taux et produit)

TAXES		2012	% DANS STRUCTURE	2013	% DANS STRUCTURE	2014	% DANS STRUCTURE	2015	% DANS STRUCTURE	% VAR. 2015/2014
<i>TAXE D'HABITATION</i>	BASE	66.791.714		68.268.153		70.878.291		71.546.000		
	TAUX	13,45 %		13,58 %		13,58 %		14,06 %		
	PRODUIT	8.983.486	38,34 %	9.270.815	38,22 %	9.625.272	38,79 %	10.059.368	38,77 %	+ 4,51 %
<i>TAXE FONCIERE PROPRIETE BATIE</i>	BASE	58.758.882		60.385.619		61.207.998		61.866.000		
	TAUX	24,44 %		24,68%		24,68%		25,54%		
	PRODUIT	14.360.671	61,29 %	14.903.171	61,44 %	15.106.134	60,88 %	15.800.576	60,89 %	+4,60%
<i>TAXE FONCIERE PROPRIETE NON BATIE</i>	BASE	158.782		149.365		144.803		157.400		
	TAUX	54,45 %		54,98%		54,98%		56,90%		
	PRODUIT	86.457	0,37%	82.121	0,34 %	79.613	0,33%	89.561	0,34%	+12,50%

L'évolution indiquée ici ressort des bases **réelles** notifiées sur la période 2012 – 2014. Pour l'année 2015, il s'agit bien évidemment des bases prévisionnelles.

FISCALITÉ LOCALE

ANNEE	VILLE (taux)	ETAT (base)	TOTAL
2010	0%	+1,20 %	+1,20 %
2011	0%	+2,00 %	+2,00 %
2012	+1 %	+1,80 %	+2,80 %
2013	+1 %	+1,80 %	+2,80 %
2014	+0%	+0,9 %	+0,9 %
2015	+3,5%	+0,9 %	+4,4 %

Il est proposé pour l'année 2015 une évolution uniforme des taux de + 3,5%.

A cette augmentation s'ajoute l'évolution forfaitaire des bases fixée dans la loi de Finances 2015 à +0,9%.

L'évolution physique des bases est quant elle très faible pour l'année 2015 :

+0,04 % en ce qui concerne la taxe d'habitation

+0,18 % en ce qui concerne la taxe foncière bâtie

Le produit fiscal supplémentaire globalement obtenu entre le réalisé 2014 et le budget primitif 2015 s'établit ainsi à +1,1 million d'euros et permet d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Le produit supplémentaire imputable à la seule évolution des taux s'établit à 870 000 €.

CONCLUSION

Le budget 2015 s'est construit dans un contexte économique et financier extrêmement tendu.

La réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'ordre de 1 million d'euro nous a conduits à devoir augmenter les taux de fiscalité, malgré la grande prudence et rigueur appliquées tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les axes forts qui ont abouti à la construction du budget primitif 2015 se résument comme suit :

1 - Continuer à contenir les charges à caractère général en s'appuyant sur une rigueur de tous les instants,

2 - Continuer à maîtriser les dépenses de personnel qui représentent une charge obligatoire et importante du budget de fonctionnement,

3 - Continuer à restaurer notre autofinancement de manière à couvrir le remboursement de la dette en capital,

4 – demander pour la première fois aux associations locales un effort en diminuant notre contribution globale de 10% par rapport au budget primitif 2014,

4 - Diminuer le volume des investissements en le limitant aux opérations strictement indispensables et se justifiant par l'amélioration de la qualité de vie pour nos concitoyens. Sont ainsi privilégiés les travaux liés à la voirie communale et à l'aménagement urbain, les équipements de proximité et l'entretien des bâtiments ainsi que les opérations liées à la sécurité publique

Le programme des dépenses d'équipement 2015 est ainsi arrêté à la somme de 3,9 millions d'euros, soit une baisse de 2 millions d'euros par rapport au BP 2014. A ce programme s'ajouteront les opérations 2014 reportées en 2015 pour un montant de 5,9 millions d'euros.

Parmi les principaux projets 2015 on peut citer :

- *l'achèvement du programme de Rénovation Urbaine du Clos des Roses pour lequel nous avons budgété toutes les opérations prévues dans la maquette financière signée avec l'ANRU et les autres partenaires financiers.*

A cette opération, il convient d'ajouter les crédits consacrés à la poursuite de l'aménagement de la ZAC du Camp de Royallieu, prévus à hauteur de 200 000 € en 2015. Pour information, depuis le début de l'opération, le coût d'aménagement de cette opération ressort à 24 millions d'euros, coût qui comprend à la fois les études, les travaux de voirie et les frais financiers.

- *le solde des travaux de mise aux normes de la patinoire municipale dont le coût global ressort à 1,7 million d'euros TTC,*
- *à noter enfin, les travaux de restauration de l'Eglise Saint Jacques avec l'inscription en 2015 d'une première tranche de travaux destinée à mettre en sécurité le chœur de l'édifice.*

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE COMPIEGNE

Numéro SIRET : 21 600 158 600 017

POSTE COMPTABLE DE COMPIEGNE

M 14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET : 01 VILLE DE COMPIEGNE

ANNEE 2015

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I - Informations générales		
1	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
2	B - Modalités de vote du budget		
	II - Présentation générale du budget		
3	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III - Vote du budget		
8-10	A1 - Section de fonctionnement - Détails des dépenses - Articles		
11-12	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
13-14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
15-16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
17-22	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
24-29	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	x	
30-45	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	x	
46-58	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	x	
59	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	x	
60-63	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	x	
64	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	x	
65	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
66-67	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	x	
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	x	
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	x	
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	x	
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	x	
68	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
69	A4 - Etat des provisions	x	
69	A5 - Etalement des provisions	x	
70	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	x	
71	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		x
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		x
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)		x
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)		x
72	A8 - Etat des charges transférées	x	
	B - Engagements hors bilan		
74	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	x	
75	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	x	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.6 - Etat des engagements reçus		x
76-79	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	x	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		x
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		x
	C - Autres éléments d'informations		
81-84	C1 - Etat du personnel	x	
85	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	x	
86	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	x	
86	C3.2 - Liste des établissements publics créés	x	
86	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	x	
86	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	x	
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
88	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	x	
	D2 - Arrêté et signatures	x	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gère les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT)

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

Code INSEE 216001586	BP 2015
------------------------------------	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES		I
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	41800
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	389
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE (ARC)	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
46 813 984 €	54 358 376 €	Potentiel fiscal : 1 303 € Potentiel financier : 1 266 €	1 122 €	1 322 €

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 246	1 350
2	Produit des impositions directes/population	615	556
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 308	1 471
4	Dépenses d'équipement brut/population	92	379
5	Encours de la dette/population	1 240	1 092
6	DGF/population	190	270
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60.47%	54.32%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	N/A	N/A
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	75.41%	NC
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	104.05%	98.30%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	7.04%	25.76%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	94.81%	74.24%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. article L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 DU CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération,...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MÉMOIRE (1)

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau (2) du **Chapitre** pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (2) du **Chapitre** pour la section d'investissement.
 - (3) sans les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - (4) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

- III - Les provisions sont (5) :
- semi-budgétaires

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget

- ~~primitif~~ ou cumulé - de l'exercice précédent (2)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~

~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1~~

avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	56 587 000.00	55 354 094.02
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 232 905.98
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		56 587 000.00	56 587 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	9 640 000.00	11 371 339.58
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 948 452.75	5 413 323.34
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 196 210.17	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		16 784 662.92	16 784 662.92

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	73 371 662.92	73 371 662.92
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2014	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 747 348.00		13 987 000.00	13 987 000.00	13 987 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 752 000.00		31 800 000.00	31 800 000.00	31 800 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			70 000.00	70 000.00	70 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 799 335.00		4 729 000.00	4 729 000.00	4 729 000.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		50 298 683.00		50 586 000.00	50 586 000.00	50 586 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	1 863 115.00		1 785 000.00	1 785 000.00	1 785 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	334 202.00		216 000.00	216 000.00	216 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		52 496 000.00		52 587 000.00	52 587 000.00	52 587 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	1 729 500.00		2 300 000.00	2 300 000.00	2 300 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	3 391 221.22		1 700 000.00	1 700 000.00	1 700 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 120 721.22		4 000 000.00	4 000 000.00	4 000 000.00
TOTAL		57 616 721.22		56 587 000.00	56 587 000.00	56 587 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	56 587 000.00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2014	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	823 871.00		530 000.00	530 000.00	530 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 746 880.00		2 768 500.00	2 768 500.00	2 768 500.00
73	IMPOTS ET TAXES	38 352 595.00		39 633 505.00	39 633 505.00	39 633 505.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 467 729.58		11 605 289.02	11 605 289.02	11 605 289.02
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	476 320.00		454 700.00	454 700.00	454 700.00
Total des recettes de gestion courante		54 867 395.58		54 991 994.02	54 991 994.02	54 991 994.02
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00		100.00	100.00	100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 710 060.00		200 000.00	200 000.00	200 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		56 577 555.58		55 192 094.02	55 192 094.02	55 192 094.02
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	202 821.22		162 000.00	162 000.00	162 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		202 821.22		162 000.00	162 000.00	162 000.00
TOTAL		56 780 376.80		55 354 094.02	55 354 094.02	55 354 094.02

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 232 905.98
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	56 587 000.00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	3 838 000.00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2014	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	201 568.51	104 667.42	125 000.00	125 000.00	229 667.42
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	906 971.28	230 017.47	717 000.00	717 000.00	947 017.47
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	614 380.29	141 807.18	350 000.00	350 000.00	491 807.18
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 287 841.73	1 892 084.44	1 505 000.00	1 505 000.00	3 397 084.44
	Total des opérations d'équipement	6 174 190.07	3 579 876.24	1 188 000.00	1 188 000.00	4 767 876.24
	Total des dépenses d'équipement	11 184 951.88	5 948 452.75	3 885 000.00	3 885 000.00	9 833 452.75
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 667 000.00		5 573 000.00	5 573 000.00	5 573 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	35 000.00				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	35 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	5 737 000.00		5 593 000.00	5 593 000.00	5 593 000.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 921 951.88	5 948 452.75	9 478 000.00	9 478 000.00	15 426 452.75
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	202 821.22		162 000.00	162 000.00	162 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	202 821.22		162 000.00	162 000.00	162 000.00
	TOTAL	17 124 773.10	5 948 452.75	9 640 000.00	9 640 000.00	15 588 452.75

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 196 210.17
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 784 662.92

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2014	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	5 808 563.91	3 413 323.34	1 306 800.00	1 306 800.00	4 720 123.34
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	5 100 000.00	2 000 000.00	2 441 000.00	2 441 000.00	4 441 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	25 000.00		25 000.00	25 000.00	25 000.00
	Total des recettes d'équipement	10 933 563.91	5 413 323.34	3 772 800.00	3 772 800.00	9 186 123.34
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 472 800.00		820 000.00	820 000.00	820 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	2 362 413.45		1 731 339.58	1 731 339.58	1 731 339.58
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	218 860.00		1 025 200.00	1 025 200.00	1 025 200.00
	Total des recettes financières	4 076 073.45		3 598 539.58	3 598 539.58	3 598 539.58
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	15 009 637.36	5 413 323.34	7 371 339.58	7 371 339.58	12 784 662.92
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 729 500.00		2 300 000.00	2 300 000.00	2 300 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	3 391 221.22		1 700 000.00	1 700 000.00	1 700 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 120 721.22		4 000 000.00	4 000 000.00	4 000 000.00
	TOTAL	20 130 358.58	5 413 323.34	11 371 339.58	11 371 339.58	16 784 662.92

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 784 662.92

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	3 838 000.00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 987 000.00		13 987 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 800 000.00		31 800 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	70 000.00		70 000.00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 729 000.00		4 729 000.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	1 785 000.00		1 785 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	216 000.00		216 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 700 000.00	1 700 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 300 000.00	2 300 000.00
Dépenses de fonctionnement - Total		52 587 000.00	4 000 000.00	56 587 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	56 587 000.00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		112 000.00	112 000.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	5 573 000.00		5 573 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement	4 767 876.24		4 767 876.24
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	229 667.42		229 667.42
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	947 017.47		947 017.47
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	491 807.18		491 807.18
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	3 397 084.44	50 000.00	3 447 084.44
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		15 426 452.75	162 000.00	15 588 452.75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 196 210.17
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 784 662.92
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	530 000.00		530 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 768 500.00		2 768 500.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE		50 000.00	50 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	39 633 505.00		39 633 505.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	11 605 289.02		11 605 289.02
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	454 700.00		454 700.00
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00		100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	200 000.00	112 000.00	312 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		55 192 094.02	162 000.00	55 354 094.02

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 232 905.98
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	56 587 000.00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	820 000.00		820 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 720 123.34		4 720 123.34
15	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	4 443 000.00		4 443 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	25 000.00		25 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 460 000.00	1 460 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		240 000.00	240 000.00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 300 000.00	2 300 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 025 200.00		1 025 200.00
Recettes d'investissement - Total		11 053 323.34	4 000 000.00	15 053 323.34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 731 339.58
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 784 662.92
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 747 348.00	13 987 000.00	13 987 000.00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	1 315 676.00	1 126 700.00	1 126 700.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	265 800.00	270 000.00	270 000.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 293 750.00	1 263 300.00	1 263 300.00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	2 104 500.00	2 060 000.00	2 060 000.00
60621	COMBUSTIBLES	17 300.00	18 000.00	18 000.00
60622	CARBURANTS	237 200.00	256 000.00	256 000.00
60623	ALIMENTATION	244 380.00	249 030.00	249 030.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	157 690.00	140 010.00	140 010.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	96 500.00	103 550.00	103 550.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	173 780.00	182 000.00	182 000.00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	72 500.00	80 000.00	80 000.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	47 300.00	48 700.00	48 700.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	45 300.00	37 920.00	37 920.00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	62 900.00	62 000.00	62 000.00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	94 000.00	94 000.00	94 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	637 205.00	676 090.00	676 090.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	553 600.00	561 330.00	561 330.00
6122	CREDIT BAIL MOBILIER	9 380.00	9 600.00	9 600.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	258 600.00	413 200.00	413 200.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	542 850.00	594 150.00	594 150.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	457 458.00	346 850.00	346 850.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	945 100.00	972 400.00	972 400.00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	263 070.00	406 250.00	406 250.00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	502 000.00	506 000.00	506 000.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	64 800.00	54 800.00	54 800.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	192 355.00	177 000.00	177 000.00
6156	MAINTENANCE	632 140.00	622 900.00	622 900.00
616	PRIMES D ASSURANCES	378 842.00	440 000.00	440 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	147 000.00	103 000.00	103 000.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	28 410.00	24 060.00	24 060.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	45 150.00	96 100.00	96 100.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	531 680.00	581 520.00	581 520.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	7 700.00	6 500.00	6 500.00
6226	HONORAIRES	53 100.00	116 700.00	116 700.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	35 000.00	35 000.00	35 000.00
6228	DIVERS	62 730.00	48 830.00	48 830.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	19 100.00	20 300.00	20 300.00
6232	FETES ET CEREMONIES	2 635.00	2 150.00	2 150.00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	11 550.00	11 550.00	11 550.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	10 200.00	20 700.00	20 700.00
6237	PUBLICATIONS	109 090.00	112 090.00	112 090.00
6238	DIVERS	54 100.00	51 000.00	51 000.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	5 300.00	13 500.00	13 500.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	153 859.00	167 000.00	167 000.00
6248	DIVERS	12 800.00	11 800.00	11 800.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	25 050.00	14 800.00	14 800.00
6256	MISSIONS	1 900.00	1 500.00	1 500.00
6257	RECEPTIONS	4 900.00	4 990.00	4 990.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	94 660.00	94 660.00	94 660.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	270 800.00	198 800.00	198 800.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		5 000.00	5 000.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	34 750.00	59 250.00	59 250.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	37 250.00	8 370.00	8 370.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	77 400.00	80 600.00	80 600.00
62876	REMBOURSEMENT DE FRAIS AU GFP DE RATTACHEMENT		110 000.00	110 000.00
6288	AUTRES	69 458.00	42 000.00	42 000.00
63512	TAXES FONCIERES	172 000.00	168 000.00	168 000.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	350.00	2 000.00	2 000.00
6353	IMPOTS INDIRECTS	950.00	950.00	950.00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	1 500.00	1 500.00	1 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 752 000.00	31 800 000.00	31 800 000.00
6216	PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP	590 000.00	657 000.00	657 000.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	141 000.00	147 455.00	147 455.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION	177 002.00	184 570.00	184 570.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	14 177 001.00	14 281 564.00	14 281 564.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	563 999.00	564 559.00	564 559.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	2 720 000.00	1 864 879.00	1 864 879.00
64131	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE	4 350 998.00	4 710 270.00	4 710 270.00
64138	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL NON TITULAIRE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	198 000.00	241 956.00	241 956.00
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	194 400.00	139 840.00	139 840.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	3 580 000.00	3 769 948.00	3 769 948.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	4 419 998.00	4 637 405.00	4 637 405.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	185 000.00	180 000.00	180 000.00
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	11 000.00	8 002.00	8 002.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	56 000.00	55 265.00	55 265.00
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	24 002.00	5 794.00	5 794.00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	277 600.00	264 493.00	264 493.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	65 000.00	66 000.00	66 000.00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		70 000.00	70 000.00
7391172	DEGREVEMENT DE TAXE D HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS		70 000.00	70 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 799 335.00	4 729 000.00	4 729 000.00
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF		400 000.00	400 000.00
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	315 200.00	300 000.00	300 000.00
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	7 000.00	4 350.00	4 350.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	25 200.00	20 000.00	20 000.00
6535	FORMATIONS ELUS	2 000.00	3 000.00	3 000.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	11 000.00	11 000.00	11 000.00
6542	CREANCES ETEINTES	53 000.00	10 000.00	10 000.00
6554	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES CONTRIBUT ORGANIS REGROUPEMENT	319 800.00	311 595.00	311 595.00
6556	CONTINGENTS PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES INDEMNITES LOGMT INSTITUTEURS	1 600.00	1 500.00	1 500.00
65732	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A LA REGION	21 000.00	20 300.00	20 300.00
65733	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX DEPARTEMENTS	5 000.00	5 000.00	5 000.00
657362	SUBVENTION C.C.A.S.	395 000.00	280 000.00	280 000.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	3 643 535.00	3 362 255.00	3 362 255.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		50 298 683.00	50 586 000.00	50 586 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	1 863 115.00	1 785 000.00	1 785 000.00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	1 825 000.00	1 758 000.00	1 758 000.00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	9 000.00	2 000.00	2 000.00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	6 500.00	13 000.00	13 000.00
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	22 615.00	12 000.00	12 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	334 202.00	216 000.00	216 000.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	3 000.00	40 220.00	40 220.00
6712	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR AMENDES FISCALES ET PENALES	500.00	500.00	500.00
6713	CHARGES EXCEPTIONNELLES SECOURS ET DOTIS	182 000.00	116 500.00	116 500.00
6714	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR BOURSES ET PRIX	500.00		
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	16 600.00	9 000.00	9 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	15 000.00	15 000.00	15 000.00
6748	AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	114 802.00	33 780.00	33 780.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 800.00	1 000.00	1 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		52 496 000.00	52 587 000.00	52 587 000.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 729 500.00	2 300 000.00	2 300 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	3 391 221.22	1 700 000.00	1 700 000.00
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	1 558 771.22		
676	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT	102 450.00		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 490 000.00	1 460 000.00	1 460 000.00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	240 000.00	240 000.00	240 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 120 721.22	4 000 000.00	4 000 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 120 721.22	4 000 000.00	4 000 000.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	57 616 721.22	56 587 000.00	56 587 000.00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	56 587 000.00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	718 259.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	716 259.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	2 000.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	823 871.00	530 000.00	530 000.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	771 871.00	500 000.00	500 000.00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	52 000.00	30 000.00	30 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 746 880.00	2 768 500.00	2 768 500.00
7018	AUTRES	10 200.00	6 000.00	6 000.00
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	30 000.00	38 000.00	38 000.00
70321	DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION SUR LA VOIE PUBLIQUE	114 500.00	114 500.00	114 500.00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	251 000.00	254 000.00	254 000.00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	98 200.00	101 200.00	101 200.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	162 100.00	154 000.00	154 000.00
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	474 200.00	464 300.00	464 300.00
70632	REDEVANCES A CARACTERE DE LOISIRS		140 000.00	140 000.00
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	355 000.00	355 000.00	355 000.00
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	910 280.00	798 600.00	798 600.00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	30 200.00	27 400.00	27 400.00
7078	AUTRES MARCHANDISES	7 000.00	10 000.00	10 000.00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	9 000.00	6 000.00	6 000.00
70846	MISE A DISPOSIT'DE PERSONNEL AU GFP DE RATTACHT	121 000.00	121 000.00	121 000.00
70876	REMBOURST DE FRAIS PAR LE GFP DE RATTACHT	113 000.00	113 000.00	113 000.00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	61 200.00	65 500.00	65 500.00
73	IMPOTS ET TAXES	38 352 595.00	39 633 505.00	39 633 505.00
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	24 737 095.00	25 949 505.00	25 949 505.00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	10 832 000.00	10 832 000.00	10 832 000.00
7322	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	405 000.00	405 000.00	405 000.00
7323	F.N.G.I.R	25 000.00	25 000.00	25 000.00
7336	DROITS DE PLACE	118 100.00	117 000.00	117 000.00
7337	DROITS DE STATIONNEMENT	205 400.00	150 000.00	150 000.00
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	750 000.00	750 000.00	750 000.00
7368	TAXE LOCALE PUBLICITE EXTERIEURE	80 000.00	85 000.00	85 000.00
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	1 150 000.00	1 270 000.00	1 270 000.00
7388	AUTRES TAXES DIVERSES	50 000.00	50 000.00	50 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 467 729.58	11 605 289.02	11 605 289.02
7411	DOTATION FORFAITAIRE	7 108 879.00	6 100 000.00	6 100 000.00
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	1 895 000.00	1 928 000.00	1 928 000.00
74127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	181 590.00	180 000.00	180 000.00
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	1 442.58		
746	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	2 000.00		
74718	AUTRES PARTICIPATIONS ETAT	255 510.00	415 010.00	415 010.00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	32 300.00	42 300.00	42 300.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	89 200.00	77 405.02	77 405.02
74741	PART.COMMUNES MEMBRES DU GFP	2 000.00	2 000.00	2 000.00
74748	PART.COMMUNES HORS GROUPT	7 000.00	6 000.00	6 000.00
74751	PARTICIPATIONS GFP DE RATTACHEMENT	64 000.00	63 000.00	63 000.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	1 769 600.00	1 763 300.00	1 763 300.00
748314	DOTATION UNIQUE COMPENDATION TAXE PROFESSIONNELLE	151 904.00	100 359.00	100 359.00
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	262 281.00	179 590.00	179 590.00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	607 823.00	711 348.00	711 348.00
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	9 100.00	8 877.00	8 877.00
7485	DOTATION TITRES SECURISES	15 100.00	15 100.00	15 100.00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	13 000.00	13 000.00	13 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	476 320.00	454 700.00	454 700.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	365 620.00	335 000.00	335 000.00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	46 700.00	59 700.00	59 700.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	64 000.00	60 000.00	60 000.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		54 867 395.58	54 991 994.02	54 991 994.02

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)	100.00	100.00	100.00
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	100.00		
7688	AUTRES PRODUITS FINANCIERS		100.00	100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	1 710 060.00	200 000.00	200 000.00
7713	LIBERALITES RECUES	9 000.00		
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	10 000.00	1 000.00	1 000.00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	15 000.00	15 000.00	15 000.00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 619 160.00		
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	56 900.00	184 000.00	184 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		56 577 555.58	55 192 094.02	55 192 094.02

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	202 821.22	162 000.00	162 000.00
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	68 100.00	50 000.00	50 000.00
776	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (NEGATIVES) REPRISES AU COMPTE DE RESULTAT	42 061.22		
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	92 660.00	112 000.00	112 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		202 821.22	162 000.00	162 000.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE = Total des opérations réelles et d'ordre	56 780 376.80	55 354 094.02	55 354 094.02
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 232 905.98
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	56 587 000.00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	201 568.51	125 000.00	125 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	88 715.80	75 000.00	75 000.00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	112 852.71	50 000.00	50 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	906 971.28	717 000.00	717 000.00
204132	SUB EQUIPT VERSEES AU DEPARTEMENT BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	244 971.28	98 000.00	98 000.00
2041512	SUBVENTION EQUIPEMENT GFP DE RATTACHEMENT BÂT. ET INSTALLATIONS	612 000.00	604 000.00	604 000.00
20422	SUBVENTION EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVEES	50 000.00	15 000.00	15 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	614 380.29	350 000.00	350 000.00
2111	TERRAINS NUS	100 620.00		
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	33 919.66		
21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	20 000.00		
2148	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI - AUTRES CONSTRUCTIONS	19 136.00		
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	74 540.00	40 000.00	40 000.00
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	10 000.00		
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	2 000.00		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	50 000.00	50 000.00	50 000.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	99 647.67	94 000.00	94 000.00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	70 301.62	42 000.00	42 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	134 215.34	124 000.00	124 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	3 287 841.73	1 505 000.00	1 505 000.00
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	44 962.44	31 000.00	31 000.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	1 786 818.63	685 000.00	685 000.00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 208 465.28	760 000.00	760 000.00
2316	IMMOBILISATIONS EN COURS RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D ART	79 865.38	9 000.00	9 000.00
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	142 730.00		
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 000.00	20 000.00	20 000.00
	Opérations d'équipement n°...(5)	6 174 190.07	1 188 000.00	1 188 000.00
2008	RENOVATION URBAINE	3 713 441.43	294 000.00	294 000.00
200901	REAMENAGEMENT STADE JOUVE SENEZ			
201003	COURTS DE TENNIS COUVERTS			
201101	AMENAGEMENT COEUR DE VILLE	1 118.26		
201102	RENOVATION CRECHE DE BAYSER	2 229.00		
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL	80 723.94		
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE	169 580.13	120 000.00	120 000.00
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL	448 084.29		
201202	MULTI ACCUEIL LE NID	2 500.00		
201203	AMENAGEMENT JEU D'ARC			
201301	CANTINE SCOLAIRE LA BAGUETTE	251 513.02		
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES	1 505 000.00	230 000.00	230 000.00
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES		354 000.00	354 000.00
201502	AMENAGT CANTINE BELLICART		190 000.00	190 000.00
9601	CONSTRUCTION CENTRE POLYVALENT DU PUY DU ROY			
9602	AMENAGEMENT ZAC DES CAPUCINS			
Total des dépenses d'équipement		11 184 951.88	3 885 000.00	3 885 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 667 000.00	5 573 000.00	5 573 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	4 700 000.00	4 842 000.00	4 842 000.00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	950 000.00	721 000.00	721 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	15 000.00	8 000.00	8 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	35 000.00		
261	TITRES DE PARTICIPATION	35 000.00		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	35 000.00	20 000.00	20 000.00
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	15 000.00		
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	20 000.00	20 000.00	20 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		5 737 000.00	5 593 000.00	5 593 000.00
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		16 921 951.88	9 478 000.00	9 478 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	202 821.22	162 000.00	162 000.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	134 721.22	112 000.00	112 000.00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	92 160.00	111 000.00	111 000.00
139151	SUB EQUIPT TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT GROUPEMENT	500.00	1 000.00	1 000.00
192	MOINS VALUES SUR CESSIONS IMMOBILISATIONS	42 061.22		
	Charges transférées (9)	68 100.00	50 000.00	50 000.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	68 100.00	50 000.00	50 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		202 821.22	162 000.00	162 000.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	17 124 773.10	9 640 000.00	9 640 000.00
--	----------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	5 948 452.75
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 196 210.17
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 784 662.92
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	5 808 563.91	1 306 800.00	1 306 800.00
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	80 127.33		
13151	SUB EQUIP TRANSFERABLE GFP DE RATTACHT		2 000.00	2 000.00
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES	54 740.00		
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 335 679.54	225 000.00	225 000.00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	784 256.36	30 000.00	30 000.00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	1 366 024.00	324 040.00	324 040.00
13251	SUBV.EQUIPT N.TRANSFERABLE GFP DE RATTACHMENT	374 500.00	325 000.00	325 000.00
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES	474 236.68	75 760.00	75 760.00
1342	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AMENDES DE POLICE	339 000.00	325 000.00	325 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	5 100 000.00	2 441 000.00	2 441 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	4 150 000.00	1 720 000.00	1 720 000.00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	950 000.00	721 000.00	721 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	25 000.00	25 000.00	25 000.00
238	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 000.00	25 000.00	25 000.00
Total des recettes d'équipement		10 933 563.91	3 772 800.00	3 772 800.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 835 213.45	2 551 339.58	2 551 339.58
10222	F.C.T.V.A.	1 270 000.00	620 000.00	620 000.00
10223	T.L.E.	25 000.00	25 000.00	25 000.00
10226	TAXE D AMENAGEMENT	177 800.00	175 000.00	175 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 362 413.45	1 731 339.58	1 731 339.58
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	20 000.00	20 000.00	20 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	218 860.00	1 025 200.00	1 025 200.00
Total des recettes financières		4 076 073.45	3 598 539.58	3 598 539.58

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		15 009 637.36	7 371 339.58	7 371 339.58
-----------------------------------	--	----------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 729 500.00	2 300 000.00	2 300 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	3 391 221.22	1 700 000.00	1 700 000.00
192	PLUS VALUES SUR CESSIONS IMMOBILISATIONS	102 450.00		
2118	AUTRES TERRAINS	370 210.00		
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	1 188 561.22		
28031	FRAIS D'ETUDES	99 500.00	94 000.00	94 000.00
2804111	AMORT SUB EQUIPT ETAT ETUDES	1 500.00	1 500.00	1 500.00
2804132	AMORTISSEMENT SUBV EQUIPT DEPART BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	132 000.00	147 000.00	147 000.00
28041512	AMORT SUBVENTION EQUIPEMENT GFP DE RATTACHEMENT	118 000.00	149 000.00	149 000.00
2804172	AMORT SUB EQUIPT ETAB.PUB.LOCAUX	16 500.00	16 500.00	16 500.00
280422	AMORT. SUBV. PERS. DE DT PRIVE	24 000.00	25 000.00	25 000.00
2804412	AMORT SUB EQUIPT EN NATURE ORG PUBLIC	60 000.00	60 000.00	60 000.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	75 000.00	62 500.00	62 500.00
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS	13 000.00	14 100.00	14 100.00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	125 000.00	125 000.00	125 000.00
281571	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES MATERIEL ROULANT	17 500.00	17 500.00	17 500.00
281578	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES AUTRE MATERIEL ET OUT.VOIRIE	115 500.00	95 000.00	95 000.00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	33 000.00	16 500.00	16 500.00
281788	AUTRES	7 000.00	7 000.00	7 000.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	109 000.00	99 600.00	99 600.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	165 000.00	156 500.00	156 500.00
28184	MOBILIER	66 000.00	66 300.00	66 300.00
28188	AUTRES	312 500.00	307 000.00	307 000.00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	240 000.00	240 000.00	240 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 120 721.22	4 000 000.00	4 000 000.00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
		5 120 721.22	4 000 000.00	4 000 000.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	20 130 358.58	11 371 339.58	11 371 339.58
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	5 413 323.34
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 784 662.92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2008(1)
LIBELLE : RENOVATION URBAINE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser au 31/12/2014 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		6 819 508.44	2 573 759.21	294 000.00	2 867 759.21	
20	Immobilisations incorporelles	234 000.00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	24 356.61		134 000.00	134 000.00	
2111	TERRAINS NUS			114 000.00	114 000.00	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	17 705.58		20 000.00	20 000.00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	6 561 151.83	2 573 759.21	160 000.00	2 733 759.21	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	938 283.12	389 242.89	160 000.00	549 242.89	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	5 622 868.71	2 184 516.32		2 184 516.32	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 609 982.36	135 000.00
13	Subventions d'investissement	1 609 982.36	135 000.00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	266 979.12	35 000.00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	564 320.24	
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	778 683.00	100 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	1 122 776.85
---	---------------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200901(1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT STADE JOUVE SENEZ

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser au 31/12/2014 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		2 503 942.30				
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 944.00				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	2 500 998.30				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			72 500.00
13	Subventions d'investissement		72 500.00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENT		72 500.00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	72 500.00
---	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201103(1)
LIBELLE : CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser au 31/12/2014 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	4 235 941.56	3 123.31		3 123.31	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	143 974.82				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	4 091 966.74	3 123.31		3 123.31	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	4 091 966.74	3 123.31		3 123.31	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		72 786.82	
13	Subventions d'investissement	72 786.82	
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGION	72 786.82	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	69 663.51
---	------------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201104(1)
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser au 31/12/2014 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	379 943.82	38 333.01	120 000.00	158 333.01	
20	Immobilisations incorporelles		30 723.81		30 723.81	
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	25 661.62	30 723.81		30 723.81	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	347 401.40	5 286.00	120 000.00	125 286.00	
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	238 304.48	576.00	120 000.00	120 576.00	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	109 096.92	4 710.00		4 710.00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	6 880.80	2 323.20		2 323.20	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	6 880.80	2 323.20		2 323.20	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			90 000.00
13	Subventions d'investissement		90 000.00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX		90 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	68 333.01
---	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201201(1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser au 31/12/2014 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		96 915.71	425 484.29		425 484.29	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	96 915.71	425 484.29		425 484.29	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS DE CONSTRUCTIONS	96 915.71	425 484.29		425 484.29	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		147 149.30	
13	Subventions d'investissement	147 149.30	
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	100 000.00	
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	47 149.30	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	278 334.99
---	------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201202(1)
LIBELLE : MULTI ACCUEIL LE NID

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser au 31/12/2014 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		270 445.06				
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	19 668.58				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	250 776.48				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		2 555.68	
13	Subventions d'investissement	2 555.68	
1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES	2 555.68	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	2 555.68
---	----------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201203(1)
LIBELLE : AMENAGEMENT JEU D'ARC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser au 31/12/2014 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		232 039.00				
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	232 039.00				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		36 685.15	
13	Subventions d'investissement	36 685.15	
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	36 685.15	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	36 685.15
---	-----------

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201301(1)
LIBELLE : CANTINE SCOLAIRE RUE DE LA BAGUETTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser au 31/12/2014 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		603 572.28				
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	92 908.75				
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	510 663.53				
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		100 000.00	
13	Subventions d'investissement	100 000.00	
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	100 000.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	100 000.00
---	------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201401(1)
LIBELLE : MISE AUX NORMES PATINOIRE MERCIERES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser au 31/12/2014 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	965 823.58	539 176.42	230 000.00	769 176.42	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	965 823.58	539 176.42	230 000.00	769 176.42	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	965 823.58	539 176.42	230 000.00	769 176.42	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		330 621.72	230 000.00
13	Subventions d'investissement	330 621.72	230 000.00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	330 621.72	
13251	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE GFP DE RATTACHEMENT		230 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	208 554.70
---	------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 201501(1)
LIBELLE : RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser au 31/12/2014 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES			354 000.00	354 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			354 000.00	354 000.00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS			354 000.00	354 000.00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES			173 750.00
13	Subventions d'investissement		173 750.00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX		100 000.00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS		73 750.00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	180 250.00
---	------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201502(1)
LIBELLE : AMENAGEMENT CANTINE BELLICART

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser au 31/12/2014 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES			190 000.00	190 000.00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			190 000.00	190 000.00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS			190 000.00	190 000.00	
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour Information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	190 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

A N N E X E S

A- ELEMENTS DU BILAN

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 - CULTURE	4 - SPORT ET JEUNESSE
---------	---------------------------------	---	-------------------------------------	------------------------------	-------------	-----------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	6 217 000.00	449 500.00	87 000.00	485 000.00	597 600.00	376 900.00
- Equipements municipaux (2)	20 000.00	449 500.00	87 000.00	387 000.00	597 600.00	376 900.00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)	604 000.00			98 000.00		
- Opérations financières	5 593 000.00					
Dépenses d'ordre	162 000.00					
Total dépenses de l'exercice	6 379 000.00	449 500.00	87 000.00	485 000.00	597 600.00	376 900.00
RAR N-1 et reports	1 406 227.64	150 111.67	17 315.20	3 651.00	759 031.18	1 549 168.87
Total cumulé dépenses d'investissement	7 785 227.64	599 611.67	104 315.20	488 651.00	1 356 631.18	1 926 068.87

RECETTES

Total recettes de l'exercice	9 364 339.58	1 025 200.00		25 760.00	263 750.00	397 500.00
RAR N-1 et reports	2 000 000.00	52 126.02		100 000.00	387 700.01	1 011 959.27
Total cumulé recettes d'investissement	11 364 339.58	1 077 326.02		125 760.00	651 450.01	1 409 459.27

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	5 877 500.00	11 338 099.00	2 167 328.00	7 616 915.00	6 595 095.00	6 548 390.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	5 877 500.00	11 338 099.00	2 167 328.00	7 616 915.00	6 595 095.00	6 548 390.00

RECETTES

Total recettes de l'exercice	48 900 879.00	1 183 410.00	10 000.00	1 062 900.00	207 800.00	1 179 205.02
RAR N-1 et reports	1 232 905.98					
Total cumulé recettes de fonctionnement	50 133 784.98	1 183 410.00	10 000.00	1 062 900.00	207 800.00	1 179 205.02

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 - FAMILLE	7 - LOGEMENT	8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 - ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	--	-------------	--------------	--	-----------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles		95 000.00		1 170 000.00		9 478 000.00
- Equipements municipaux (2)		95 000.00		1 155 000.00		3 168 000.00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)				15 000.00		717 000.00
- Opérations financières						5 593 000.00
Dépenses d'ordre						162 000.00
Total dépenses de l'exercice		95 000.00		1 170 000.00		9 640 000.00
RAR N-1 et reports		2 477.62		3 256 679.74		7 144 662.92
Total cumulé dépenses d'investissement		97 477.62		4 426 679.74		16 784 662.92

RECETTES

Total recettes de l'exercice		50 000.00		244 790.00		11 371 339.58
RAR N-1 et reports		2 555.68		1 858 982.36		5 413 323.34
Total cumulé recettes d'investissement		52 555.68		2 103 772.36		16 784 662.92

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	1 780 260.00	3 686 649.00		10 889 964.00	86 800.00	56 587 000.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 780 260.00	3 686 649.00		10 889 964.00	86 800.00	56 587 000.00

RECETTES

Total recettes de l'exercice		1 926 500.00		758 000.00	125 400.00	55 354 094.02
RAR N-1 et reports						1 232 905.98
Total cumulé recettes de fonctionnement		1 926 500.00		758 000.00	125 400.00	56 587 000.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants ou établissements publics ou budgets annexes (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-2) ou pour les communes de moins de 3 500 habitants ou établissements publics ou budgets annexes dont la population ou le nombre d'établissements publics ou budgets annexes est en augmentation par rapport à l'exercice précédent (L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 - CULTURE	4 - SPORT ET JEUNESSE
---------	---------	---------------------------------	---	-------------------------------------	------------------------------	-------------	-----------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		7 785 227.64	599 611.67	104 315.20	488 651.00	1 356 631.18	1 926 068.87
Dépenses réelles		7 623 227.64	599 611.67	104 315.20	488 651.00	1 356 631.18	1 926 068.87
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 196 210.17					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 573 000.00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		167 787.42			41 880.00	
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	814 017.47			98 000.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		150 158.18	17 522.24	21 651.00	72 917.32	34 179.80
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00	281 666.07	86 792.96	179 000.00	300 893.25	1 122 712.65
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00					
Opérations d'équipement					190 000.00	940 940.61	769 176.42
2008	RENOVATION URBAINE						
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL					3 123.31	
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE					158 333.01	
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL					425 484.29	
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE						769 176.42
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES					354 000.00	
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART				190 000.00		
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre		162 000.00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	162 000.00					

RECETTES

Total recettes d'investissement		11 364 339.58	1 077 326.02		125 760.00	651 450.01	1 409 459.27
Recettes réelles		7 364 339.58	1 077 326.02		125 760.00	651 450.01	1 409 459.27
024	PRODUITS DES CESSIONS		1 025 200.00				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 551 339.58					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	325 000.00	52 126.02		25 760.00	167 763.89	739 652.40
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 443 000.00					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	25 000.00					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00					
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre		4 000 000.00					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 300 000.00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 700 000.00					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	5- INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 - FAMILLE	7 - LOGEMENT	8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 - ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	---------------------------------------	-------------	--------------	--	-----------------------	-------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement			97 477.62		4 426 679.74		16 784 662.92
Dépenses réelles			97 477.62		4 426 679.74		16 622 662.92
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE						1 196 210.17
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						5 573 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				20 000.00		229 667.42
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				35 000.00		947 017.47
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		17 477.62		177 901.02		491 807.18
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		80 000.00		1 326 019.51		3 397 084.44
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						20 000.00
Opérations d'équipement					2 867 759.21		4 767 876.24
2008	RENOVATION URBAINE				2 867 759.21		2 867 759.21
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL						3 123.31
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE						158 333.01
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL						425 484.29
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE						769 176.42
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES						354 000.00
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART						190 000.00
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre							162 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						162 000.00

RECETTES							
Total recettes d'investissement			52 555.68		2 103 772.36		16 784 662.92
Recettes réelles			52 555.68		2 103 772.36		12 784 662.92
024	PRODUITS DES CESSIONS						1 025 200.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						2 551 339.58
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		50 000.00		358 790.00		1 719 092.31
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						4 443 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						25 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						20 000.00
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre							4 000 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						2 300 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						1 700 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 - CULTURE	4 - SPORT ET JEUNESSE
---------	---------	---------------------------------	---	-------------------------------------	------------------------------	-------------	-----------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		5 877 500.00	11 338 099.00	2 167 328.00	7 616 915.00	6 595 095.00	6 548 390.00
Dépenses réelles		1 877 500.00	11 338 099.00	2 167 328.00	7 616 915.00	6 595 095.00	6 548 390.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 500.00	2 998 230.00	343 850.00	2 197 110.00	930 990.00	1 324 460.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		7 420 719.00	1 820 918.00	5 085 005.00	4 830 355.00	4 112 010.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	70 000.00					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		869 430.00	2 560.00	334 800.00	830 980.00	1 095 910.00
66	CHARGES FINANCIERES	1 785 000.00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 000.00	49 720.00			2 770.00	16 010.00
Dépenses d'ordre		4 000 000.00					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 300 000.00					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 700 000.00					

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		50 133 784.98	1 183 410.00	10 000.00	1 062 900.00	207 800.00	1 179 205.02
Recettes réelles		49 971 784.98	1 183 410.00	10 000.00	1 062 900.00	207 800.00	1 179 205.02
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 232 905.98					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		530 000.00				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		144 700.00		785 600.00	173 500.00	851 300.00
73	IMPOTS ET TAXES	39 316 505.00			50 000.00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 223 274.00	175 010.00		196 300.00	18 000.00	322 905.02
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		332 700.00	10 000.00	31 000.00	16 300.00	5 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	199 000.00	1 000.00				
Recettes d'ordre		162 000.00					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	162 000.00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	5- INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 - FAMILLE	7 - LOGEMENT	8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 - ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	---------------------------------------	-------------	--------------	--	-----------------------	-------

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses fonctionnement		1 780 260.00	3 686 649.00		10 889 964.00	86 800.00	56 587 000.00
Dépenses réelles		1 780 260.00	3 686 649.00		10 889 964.00	86 800.00	52 587 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	192 400.00	577 715.00		5 390 545.00	25 200.00	13 987 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 236 060.00	2 107 109.00		5 187 824.00		31 800 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						70 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	351 800.00	885 325.00		311 595.00	46 600.00	4 729 000.00
66	CHARGES FINANCIERES						1 785 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		116 500.00			15 000.00	216 000.00
Dépenses d'ordre							4 000 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						2 300 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						1 700 000.00

		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement			1 926 500.00		758 000.00	125 400.00	56 587 000.00
Recettes réelles			1 926 500.00		758 000.00	125 400.00	56 425 000.00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						1 232 905.98
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						530 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		355 000.00		450 000.00	8 400.00	2 768 500.00
73	IMPOTS ET TAXES				150 000.00	117 000.00	39 633 505.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 571 500.00		98 300.00		11 605 289.02
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				59 700.00		454 700.00
76	PRODUITS FINANCIERS						100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						200 000.00
Recettes d'ordre							162 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						162 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	02 - ADMINISTRATION GENERALE	03 - JUSTICE	04 - COOPERATION DECENTRALISEE, ACTIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	TOTAL
DEPENSES (2)		5 877 500.00	11 317 599.00		20 500.00	17 215 599.00
Dépenses de l'exercice		5 877 500.00	11 317 599.00		20 500.00	17 215 599.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 500.00	2 983 030.00		15 200.00	3 004 730.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		7 420 719.00			7 420 719.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	70 000.00				70 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 300 000.00				2 300 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 700 000.00				1 700 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		864 130.00		5 300.00	869 430.00
66	CHARGES FINANCIERES	1 785 000.00				1 785 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 000.00	49 720.00			65 720.00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		50 133 784.98	1 183 410.00			51 317 194.98
Recettes de l'exercice		50 133 784.98	1 183 410.00			51 317 194.98
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		530 000.00			530 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	162 000.00				162 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		144 700.00			144 700.00
73	IMPOTS ET TAXES	39 316 505.00				39 316 505.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 223 274.00	175 010.00			9 398 284.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		332 700.00			332 700.00
76	PRODUITS FINANCIERS	100.00				100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	199 000.00	1 000.00			200 000.00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 232 905.98				1 232 905.98
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		44 256 284.98	-10 134 189.00		-20 500.00	34 101 595.98

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 - ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 COOPERATION DECENTRALISEE, ACTIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES
		020 - ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 - ASSEMBLEE LOCALE	022 - ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 - INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 - FETES ET CEREMONIES	025 - AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 - CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	048 - AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE
DEPENSES (2)		8 569 787.00	327 350.00	645 915.00	465 071.00	992 462.00	57 535.00	259 479.00	20 500.00
Dépenses de l'exercice		8 569 787.00	327 350.00	645 915.00	465 071.00	992 462.00	57 535.00	259 479.00	20 500.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 274 220.00		44 860.00	164 550.00	350 650.00		148 750.00	15 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 759 847.00		601 055.00	300 521.00	615 112.00	33 455.00	110 729.00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	486 000.00	327 350.00			26 700.00	24 080.00		5 300.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	49 720.00							
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		1 071 400.00		12 000.00	52 000.00			48 010.00	
Recettes de l'exercice		1 071 400.00		12 000.00	52 000.00			48 010.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	530 000.00							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	44 700.00			52 000.00			48 000.00	
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	163 000.00		12 000.00				10.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	332 700.00							
76	PRODUITS FINANCIERS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000.00							
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-7 498 387.00	-327 350.00	-633 915.00	-413 071.00	-992 462.00	-57 535.00	-211 469.00	-20 500.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 - SECURITE INTERIEURE	12 - HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	TOTAL
DEPENSES (2)		2 142 328.00	25 000.00	2 167 328.00
Dépenses de l'exercice		2 142 328.00	25 000.00	2 167 328.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	318 850.00	25 000.00	343 850.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 820 918.00		1 820 918.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 560.00		2 560.00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)		10 000.00		10 000.00
Recettes de l'exercice		10 000.00		10 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000.00		10 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-2 132 328.00	-25 000.00	-2 157 328.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 - SECURITE INTERIEURE			
		110 - SERVICES COMMUNS	112 - POLICE MUNICIPALE	113 - POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 - AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)		135 000.00	2 004 768.00	1 800.00	760.00
Dépenses de l'exercice		135 000.00	2 004 768.00	1 800.00	760.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	135 000.00	183 850.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 820 918.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			1 800.00	760.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			10 000.00		
Recettes de l'exercice			10 000.00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		10 000.00		
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-135 000.00	-1 994 768.00	-1 800.00	-760.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 - SERVICES COMMUNS	21 - ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 - ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 - FORMATION CONTINUE	25 - SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	TOTAL
	DEPENSES (2)	329 687.00	4 296 992.00	110 049.00			2 880 187.00	7 616 915.00
	Dépenses de l'exercice	329 687.00	4 296 992.00	110 049.00			2 880 187.00	7 616 915.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	53 000.00	964 820.00	6 590.00			1 172 700.00	2 197 110.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	276 687.00	3 028 672.00	78 159.00			1 701 487.00	5 085 005.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		303 500.00	25 300.00			6 000.00	334 800.00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)		42 000.00		1 300.00	82 000.00	937 600.00	1 062 900.00
	Recettes de l'exercice		42 000.00		1 300.00	82 000.00	937 600.00	1 062 900.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						785 600.00	785 600.00
73	IMPOTS ET TAXES					50 000.00		50 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		11 000.00		1 300.00	32 000.00	152 000.00	196 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		31 000.00					31 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	-329 687.00	-4 254 992.00	-110 049.00	1 300.00	82 000.00	-1 942 587.00	-6 554 015.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 - ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE		Sous-fonction 25 - SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT		
		211 - ECOLES MATERNELLES	212 - ECOLES PRIMAIRES	251 - HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 - TRANSPORTS SCOLAIRES	255 - CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
DEPENSES (2)		2 130 319.00	2 166 673.00	2 217 623.00	98 700.00	563 864.00
Dépenses de l'exercice		2 130 319.00	2 166 673.00	2 217 623.00	98 700.00	563 864.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	365 960.00	598 860.00	950 200.00	98 700.00	123 800.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 714 359.00	1 314 313.00	1 267 423.00		434 064.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 000.00	253 500.00			6 000.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)			42 000.00	700 000.00		237 600.00
Recettes de l'exercice			42 000.00	700 000.00		237 600.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			700 000.00		85 600.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		11 000.00			152 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		31 000.00			
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-2 130 319.00	-2 124 673.00	-1 517 623.00	-98 700.00	-326 264.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 - SERVICES COMMUNS	31 - EXPRESSION ARTISTIQUE	32 - CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 - ACTION CULTURELLE	TOTAL
DEPENSES (2)		1 234 533.00	2 033 137.00	2 158 319.00	1 169 106.00	6 595 095.00
Dépenses de l'exercice		1 234 533.00	2 033 137.00	2 158 319.00	1 169 106.00	6 595 095.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	153 950.00	146 400.00	373 020.00	257 620.00	930 990.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	246 833.00	1 886 737.00	1 785 299.00	911 486.00	4 830 355.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	830 980.00				830 980.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 770.00				2 770.00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)			130 600.00	63 200.00	14 000.00	207 800.00
Recettes de l'exercice			130 600.00	63 200.00	14 000.00	207 800.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		129 600.00	43 900.00		173 500.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			18 000.00		18 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1 000.00	1 300.00	14 000.00	16 300.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-1 234 533.00	-1 902 537.00	-2 095 119.00	-1 155 106.00	-6 387 295.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 - EXPRESSION ARTISTIQUE			Sous-fonction 32 - CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 - EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 - ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 - THEATRES	321 - BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 - MUSEES	323 - ARCHIVES	324 - ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		1 570 301.00	360 401.00	102 435.00	1 091 537.00	830 292.00	125 943.00	110 547.00
Dépenses de l'exercice		1 570 301.00	360 401.00	102 435.00	1 091 537.00	830 292.00	125 943.00	110 547.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	54 230.00	7 870.00	84 300.00	191 350.00	105 650.00	41 620.00	34 400.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 516 071.00	352 531.00	18 135.00	900 187.00	724 642.00	84 323.00	76 147.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)		70 000.00	60 600.00		18 500.00	43 400.00		1 300.00
Recettes de l'exercice		70 000.00	60 600.00		18 500.00	43 400.00		1 300.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	69 000.00	60 600.00		13 500.00	30 400.00		
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				5 000.00	13 000.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 000.00						1 300.00
76	PRODUITS FINANCIERS							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)		-1 500 301.00	-299 801.00	-102 435.00	-1 073 037.00	-786 892.00	-125 943.00	-109 247.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 - SERVICES COMMUNS	41 - SPORTS	42 - JEUNESSE	TOTAL
DEPENSES (2)		205 004.00	4 590 778.00	1 752 608.00	6 548 390.00
Dépenses de l'exercice		205 004.00	4 590 778.00	1 752 608.00	6 548 390.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	105 450.00	832 360.00	386 650.00	1 324 460.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	99 554.00	3 088 458.00	923 998.00	4 112 010.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		653 950.00	441 960.00	1 095 910.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		16 010.00		16 010.00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			794 725.02	384 480.00	1 179 205.02
Recettes de l'exercice			794 725.02	384 480.00	1 179 205.02
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		698 300.00	153 000.00	851 300.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		91 425.02	231 480.00	322 905.02
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5 000.00		5 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-205 004.00	-3 796 052.98	-1 368 128.00	-5 369 184.98

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 - SPORTS					Sous-fonction 42 - JEUNESSE		
		411 - SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 - STADES	413 - PISCINES	414 - AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 - CENTRES DE LOISIRS	422 - AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 - COLONIES DE VACANCES
	DEPENSES (2)	856 376.00	896 605.00	865 840.00	1 287 197.00	684 760.00	509 546.00	1 148 062.00	95 000.00
	Dépenses de l'exercice	856 376.00	896 605.00	865 840.00	1 287 197.00	684 760.00	509 546.00	1 148 062.00	95 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	159 950.00	320 050.00	111 110.00	226 450.00	14 800.00	137 350.00	249 300.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	696 426.00	576 555.00	754 730.00	1 060 747.00		372 196.00	551 802.00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					653 950.00		346 960.00	95 000.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					16 010.00			
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	26 725.02	282 000.00	357 000.00	129 000.00		297 480.00	87 000.00	
	Recettes de l'exercice	26 725.02	282 000.00	357 000.00	129 000.00		297 480.00	87 000.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 300.00	234 000.00	339 000.00	124 000.00		143 000.00	10 000.00	
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	25 425.02	48 000.00	18 000.00			154 480.00	77 000.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				5 000.00				
76	PRODUITS FINANCIERS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-829 650.98	-614 605.00	-508 840.00	-1 158 197.00	-684 760.00	-212 066.00	-1 061 062.00	-95 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	52 - INTERVENTIONS SOCIALES	TOTAL
DEPENSES (2)		1 780 260.00	1 780 260.00
Dépenses de l'exercice		1 780 260.00	1 780 260.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	192 400.00	192 400.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 236 060.00	1 236 060.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	351 800.00	351 800.00
66	CHARGES FINANCIERES		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Restes à réaliser - reports			
RECETTES (2)			
Recettes de l'exercice			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		
73	IMPOTS ET TAXES		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
76	PRODUITS FINANCIERS		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Restes à réaliser - reports			
SOLDES (2)		-1 780 260.00	-1 780 260.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 52 - INTERVENTIONS SOCIALES			
		520 - SERVICES COMMUNS	522 - ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 - ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 - AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)		1 141 783.00	900.00	265 783.00	371 794.00
Dépenses de l'exercice		1 141 783.00	900.00	265 783.00	371 794.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		900.00		191 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	861 783.00		265 783.00	108 494.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	280 000.00			71 800.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-1 141 783.00	-900.00	-265 783.00	-371 794.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	61 - SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	63 - AIDES A LA FAMILLE	64 - CRECHES ET GARDERIES	TOTAL
DEPENSES (2)		187 100.00	33 525.00	3 466 024.00	3 686 649.00
Dépenses de l'exercice		187 100.00	33 525.00	3 466 024.00	3 686 649.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	93 100.00		484 615.00	577 715.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			2 107 109.00	2 107 109.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		11 025.00	874 300.00	885 325.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	94 000.00	22 500.00		116 500.00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)				1 926 500.00	1 926 500.00
Recettes de l'exercice				1 926 500.00	1 926 500.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			355 000.00	355 000.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			1 571 500.00	1 571 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-187 100.00	-33 525.00	-1 539 524.00	-1 760 149.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 - SERVICES URBAINS	82 - AMENAGEMENT URBAIN	83 - ENVIRONNEMENT	TOTAL
	DEPENSES (2)	3 569 968.00	7 306 996.00	13 000.00	10 889 964.00
	Dépenses de l'exercice	3 569 968.00	7 306 996.00	13 000.00	10 889 964.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 879 400.00	2 504 145.00	7 000.00	5 390 545.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	384 973.00	4 802 851.00		5 187 824.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	305 595.00		6 000.00	311 595.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)	304 500.00	453 500.00		758 000.00
	Recettes de l'exercice	304 500.00	453 500.00		758 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	224 500.00	225 500.00		450 000.00
73	IMPOTS ET TAXES		150 000.00		150 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	80 000.00	18 300.00		98 300.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		59 700.00		59 700.00
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	-3 265 468.00	-6 853 496.00	-13 000.00	-10 131 964.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						Sous-fonction 82 - AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT	
		810 SERVICES COMMUNS	811 - EAU ET ASSAINISSEMENT	812 - COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 - AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 - VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 - AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 - SERVICES COMMUNS
	DEPENSES (2)	241 154.00	570 595.00	154 000.00	122 600.00	700 819.00	3 000.00	1 777 800.00	797 250.00	3 441 920.00	2 979 826.00	88 000.00	13 000.00
	Dépenses de l'exercice	241 154.00	570 595.00	154 000.00	122 600.00	700 819.00	3 000.00	1 777 800.00	797 250.00	3 441 920.00	2 979 826.00	88 000.00	13 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		265 000.00	154 000.00	122 600.00	557 000.00	3 000.00	1 777 800.00	797 250.00	614 670.00	1 004 225.00	88 000.00	7 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	241 154.00				143 819.00				2 827 250.00	1 975 601.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS												
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT												
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS												
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		305 595.00										6 000.00
66	CHARGES FINANCIERES												
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES												
	Restes à réaliser - reports												
	RECETTES (2)					80 000.00		224 500.00	245 200.00	190 000.00	300.00	18 000.00	
	Recettes de l'exercice					80 000.00		224 500.00	245 200.00	190 000.00	300.00	18 000.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES												
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS												
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							224 500.00	185 500.00	40 000.00			
73	IMPOTS ET TAXES									150 000.00			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					80 000.00					300.00	18 000.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								59 700.00				
76	PRODUITS FINANCIERS												
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS												
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE												
	Restes à réaliser - reports												
	SOLDES (2)	-241 154.00	-570 595.00	-154 000.00	-122 600.00	-620 819.00	-3 000.00	-1 553 300.00	-552 050.00	-3 251 920.00	-2 979 526.00	-70 000.00	-13 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 - FOIRES ET MARCHES	95 - AIDES AU TOURISME	TOTAL
DEPENSES (2)		85 050.00		1 750.00	86 800.00
Dépenses de l'exercice		85 050.00		1 750.00	86 800.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	25 200.00			25 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	44 850.00		1 750.00	46 600.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000.00			15 000.00
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			117 000.00	8 400.00	125 400.00
Recettes de l'exercice			117 000.00	8 400.00	125 400.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			8 400.00	8 400.00
73	IMPOTS ET TAXES		117 000.00		117 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-85 050.00	117 000.00	6 650.00	38 600.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	02 - ADMINISTRATION GENERALE	TOTAL
DEPENSES (2)		7 785 227.64	599 611.67	8 384 839.31
Dépenses de l'exercice		7 575 210.17	449 500.00	8 024 710.17
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	162 000.00		162 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 573 000.00		5 573 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		105 000.00	105 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	604 000.00		604 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		122 500.00	122 500.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00	222 000.00	242 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 196 210.17		1 196 210.17
Opérations d'équipement				
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES			
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL			
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE			
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL			
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE			
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES			
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART			
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports		210 017.47	150 111.67	360 129.14
RECETTES (2)		11 364 339.58	1 077 326.02	12 441 665.60
Recettes de l'exercice		9 364 339.58	1 025 200.00	10 389 539.58
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 300 000.00		2 300 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS		1 025 200.00	1 025 200.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 700 000.00		1 700 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 551 339.58		2 551 339.58
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	325 000.00		325 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 443 000.00		2 443 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	25 000.00		25 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000.00		20 000.00
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports		2 000 000.00	52 126.02	2 052 126.02
SOLDES (2)		3 579 111.94	477 714.35	4 056 826.29

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 - ADMINISTRATION GENERALE						026 - CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES
		020 - ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 - ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 - INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	024 - FETES ET CEREMONIES	025 - AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	
DEPENSES (2)		554 611.67						45 000.00
Dépenses de l'exercice		404 500.00						45 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	105 000.00						
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	122 500.00						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	177 000.00						45 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Opérations d'équipement								
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES							
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL							
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE							
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL							
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE							
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES							
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART							
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports		150 111.67						
RECETTES (2)		1 077 326.02						
Recettes de l'exercice		1 025 200.00						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 025 200.00						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports		52 126.02						
SOLDES (2)		522 714.35						-45 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 - SECURITE INTERIEURE	TOTAL
DEPENSES (2)		104 315.20	104 315.20
Dépenses de l'exercice		87 000.00	87 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 000.00	17 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	70 000.00	70 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Opérations d'équipement			
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES		
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL		
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE		
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL		
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE		
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES		
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART		
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports		17 315.20	17 315.20
RECETTES (2)			
Recettes de l'exercice			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports			
SOLDES (2)		-104 315.20	-104 315.20

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 - SECURITE INTERIEURE	
		110 - SERVICES COMMUNS	112 - POLICE MUNICIPALE
DEPENSES (2)		86 792.96	17 522.24
Dépenses de l'exercice		70 000.00	17 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		17 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	70 000.00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Opérations d'équipement			
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES		
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL		
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE		
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL		
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE		
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES		
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART		
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports		16 792.96	522.24
RECETTES (2)			
Recettes de l'exercice			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports			
SOLDES (2)		-86 792.96	-17 522.24

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	21 - ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 - ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	25 - SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	TOTAL
	DEPENSES (2)	193 651.00	98 000.00		197 000.00	488 651.00
	Dépenses de l'exercice	190 000.00	98 000.00		7 000.00	295 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		98 000.00			98 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 000.00			7 000.00	18 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	179 000.00				179 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations d'équipement				190 000.00	190 000.00
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES					
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL					
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE					
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL					
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE					
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES					
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART				190 000.00	190 000.00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports	3 651.00				3 651.00
	RECETTES (2)			25 760.00	100 000.00	125 760.00
	Recettes de l'exercice			25 760.00		25 760.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			25 760.00		25 760.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports				100 000.00	100 000.00
	SOLDES (2)	-193 651.00	-98 000.00	25 760.00	-97 000.00	-362 891.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 - ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
		211 - ECOLES MATERNELLES	212 - ECOLES PRIMAIRES	213 - CLASSES REGROUPEES	251 - HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE
DEPENSES (2)		5 000.00	9 651.00	179 000.00	197 000.00
Dépenses de l'exercice		5 000.00	6 000.00	179 000.00	7 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 000.00	6 000.00		7 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			179 000.00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Opérations d'équipement					190 000.00
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES				
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL				
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE				
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL				
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE				
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES				
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART				190 000.00
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports			3 651.00		
RECETTES (2)					100 000.00
Recettes de l'exercice					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports					100 000.00
SOLDES (2)		-5 000.00	-9 651.00	-179 000.00	-97 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	31 - EXPRESSION ARTISTIQUE	32 - CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 - ACTION CULTURELLE	TOTAL
	DEPENSES (2)	43 479.80	1 126 069.68	187 081.70	1 356 631.18
	Dépenses de l'exercice	17 600.00	29 000.00	77 000.00	123 600.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 600.00		10 000.00	27 600.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		29 000.00	67 000.00	96 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations d'équipement		474 000.00		474 000.00
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES				
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL				
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE		120 000.00		120 000.00
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL				
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE				
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES		354 000.00		354 000.00
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports	25 879.80	623 069.68	110 081.70	759 031.18
	RECETTES (2)		503 686.12	147 763.89	651 450.01
	Recettes de l'exercice		263 750.00		263 750.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		263 750.00		263 750.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports		239 936.12	147 763.89	387 700.01
	SOLDES (2)	-43 479.80	-622 383.56	-39 317.81	-705 181.17

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 - EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 - CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 - EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 - ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 - THEATRES	314 - CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLE	321 - BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 - MUSEES	323 - ARCHIVES	324 - ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		3 679.00	810.00	19 310.80	19 680.00	158 333.01	605 840.57	7 896.10	354 000.00
Dépenses de l'exercice		2 990.00	810.00	10 000.00	3 800.00		25 000.00	4 000.00	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 990.00	810.00	10 000.00	3 800.00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						25 000.00	4 000.00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Opérations d'équipement						120 000.00			354 000.00
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES								
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL								
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE					120 000.00			
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL								
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE								
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES								354 000.00
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports		689.00		9 310.80	15 880.00	38 333.01	580 840.57	3 896.10	
RECETTES (2)						90 000.00	239 936.12		173 750.00
Recettes de l'exercice						90 000.00			173 750.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					90 000.00			173 750.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports							239 936.12		
SOLDES (2)		-3 679.00	-810.00	-19 310.80	-19 680.00	-68 333.01	-365 904.45	-7 896.10	-180 250.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	41 - SPORTS	42 - JEUNESSE	TOTAL
	DEPENSES (2)	1 922 718.07	3 350.80	1 926 068.87
	Dépenses de l'exercice	146 900.00		146 900.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 900.00		29 900.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	117 000.00		117 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations d'équipement	230 000.00		230 000.00
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES			
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL			
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE			
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL			
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE	230 000.00		230 000.00
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES			
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports	1 545 818.07	3 350.80	1 549 168.87
	RECETTES (2)	1 409 459.27		1 409 459.27
	Recettes de l'exercice	397 500.00		397 500.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	397 500.00		397 500.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports	1 011 959.27		1 011 959.27
	SOLDES (2)	-513 258.80	-3 350.80	-516 609.60

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 - SPORTS				
		411 - SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 - STADES	413 - PISCINES	414 - AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	422 - AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES
	DEPENSES (2)	98 929.65	32 929.00	1 800.00	1 789 059.42	3 350.80
	Dépenses de l'exercice	95 000.00	32 000.00	1 800.00	18 100.00	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 000.00	1 800.00	18 100.00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	95 000.00	22 000.00			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations d'équipement				230 000.00	
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES					
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL					
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE					
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL					
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE				230 000.00	
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES					
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports	3 929.65	929.00		1 540 959.42	3 350.80
	RECETTES (2)	4 512.86	167 500.00		1 237 446.41	
	Recettes de l'exercice		167 500.00		230 000.00	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		167 500.00		230 000.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports	4 512.86			1 007 446.41	
	SOLDES (2)	-94 416.79	134 571.00	-1 800.00	-551 613.01	-3 350.80

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	64 - CRECHES ET GARDERIES	TOTAL
DEPENSES (2)		97 477.62	97 477.62
Dépenses de l'exercice		95 000.00	95 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000.00	15 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	80 000.00	80 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Opérations d'équipement			
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES		
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL		
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE		
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL		
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE		
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES		
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART		
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports		2 477.62	2 477.62
RECETTES (2)		52 555.68	52 555.68
Recettes de l'exercice		50 000.00	50 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	50 000.00	50 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Opérations pour compte de tiers			
Restes à réaliser - reports		2 555.68	2 555.68
SOLDES (2)		-44 921.94	-44 921.94

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 - SERVICES URBAINS	82 - AMENAGEMENT URBAIN	83 - ENVIRONNEMENT	TOTAL
DEPENSES (2)		412 316.97	4 014 362.77		4 426 679.74
Dépenses de l'exercice		50 000.00	826 000.00		876 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		20 000.00		20 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		15 000.00		15 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		120 000.00		120 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000.00	671 000.00		721 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Opérations d'équipement			294 000.00		294 000.00
2008	RENOVATION URBAINE		294 000.00		294 000.00
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL				
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE				
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL				
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE				
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES				
201502	AMENAGT CANTINE BELLICART				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports		362 316.97	2 894 362.77		3 256 679.74
RECETTES (2)		15 000.00	2 088 772.36		2 103 772.36
Recettes de l'exercice			244 790.00		244 790.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		244 790.00		244 790.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser - reports		15 000.00	1 843 982.36		1 858 982.36
SOLDES (2)		-397 316.97	-1 925 590.41		-2 322 907.38

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 - SERVICES URBAINS		Sous-fonction 82 - AMENAGEMENT URBAIN			
		814 - ECLAIRAGE PUBLIC	816 - AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS	821 - EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 - VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 - ESPACES VERTS URBAINS	824 - AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN
DEPENSES (2)		74 357.72	337 959.25	66 879.97	867 483.44	157 240.15	2 922 759.21
Dépenses de l'exercice		50 000.00		50 000.00	640 000.00	101 000.00	35 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						20 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES						15 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			50 000.00		70 000.00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000.00			640 000.00	31 000.00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Opérations d'équipement							294 000.00
2008	RENOVATION URBAINE CLOS DES ROSES						294 000.00
201103	CENTRE D'ETUDES ET D'EXPOSITIONS ANTOINE VIVENEL						
201104	BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE						
201201	RESTRUCTURATION MUSEE VIVENEL						
201401	MISE AUX NORMES PATINOIRE						
201501	RESTAURATION EGLISE SAINT JACQUES						
201502	AMENAGEMENT CANTINE BELLICART						
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports		24 357.72	337 959.25	16 879.97	227 483.44	56 240.15	2 593 759.21
RECETTES (2)		15 000.00			296 790.00		1 791 982.36
Recettes de l'exercice					107 790.00		137 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				107 790.00		137 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Opérations pour compte de tiers							
Restes à réaliser - reports		15 000.00			189 000.00		1 654 982.36
SOLDES (2)		-59 357.72	-337 959.25	-66 879.97	-570 693.44	-157 240.15	-1 130 776.85

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 01/01/2015
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
LA BANQUE POSTALE	22/12/2004	2 500 000.00	0.00	0.00	0.00	2 500 000.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
473	07/01/2011	1 767 299.57	0.00	15 736.89	0.00	1 767 299.57
474	07/01/2011	1 046 465.85	0.00	9 450.30	0.00	1 046 465.85
90000	15/05/1995	578 885.74	0.00	3 804.97	0.00	578 885.74
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		5 892 651.16	0.00	28 992.16	0.00	5 892 651.16

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembst	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembst (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembst anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					73 883 245.64									
1641 Emprunts en euros (total)					67 922 489.08									
410	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/09/1998	16/09/1998	01/10/1999	381 122.54	V	Livret A + 1.3	4.30	4.30	EUR	A	X	O	A-1
419	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/11/2000	21/11/2000	01/12/2001	182 938.82	V	Livret A + 1.2	4.20	4.20	EUR	A	C	O	A-1
429	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/01/2003	30/01/2003	01/03/2004	304 898.00	V	Livret A + 1.2	4.20	4.20	EUR	A	C	O	A-1
433	SOCIETE GENERALE	20/08/2003	31/08/2003	11/09/2004	2 604 212.56	V	Euribor 06 M + 0.2	2.40	2.45	EUR	A	C	O	A-1
434	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2003	25/07/2003	25/07/2004	1 014 235.43	F	Taux fixe à 3.77 %	3.77	3.77	EUR	A	P	O	A-1
436	CAISSE D'EPARGNE	06/02/2004	10/02/2004	25/06/2004	2 125 000.00	F	Taux fixe à 3.71 %	3.71	3.76	EUR	T	P	O	A-1
444	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2005	19/12/2005	25/03/2006	2 000 000.00	F	Taux fixe à 3.06 %	3.06	3.10	EUR	T	P	O	A-1
456	CAISSE D'EPARGNE	22/09/2008	24/09/2008	25/01/2009	3 000 000.00	F	Taux fixe à 4.95 %	4.95	4.95	EUR	A	P	O	A-1
457	CAISSE D'EPARGNE	11/07/2008	11/07/2008	25/07/2009	2 000 000.00	F	Taux fixe à 4.69 %	4.69	4.69	EUR	A	P	O	A-1
461	CAISSE D'EPARGNE	09/02/2009	17/02/2009	25/02/2010	1 950 000.00	F	Taux fixe à 4.58 %	4.58	4.58	EUR	A	P	O	A-1
462	CAISSE D'EPARGNE	14/11/2009	21/12/2009	25/03/2010	4 000 000.00	F	Taux fixe à 4.07 %	4.07	4.13	EUR	T	P	O	A-1
469	SFIL CAFFIL	24/08/2010	12/10/2010	01/01/2011	322 000.00	F	Taux fixe à 2.03 %	2.03	2.05	EUR	T	P	O	A-1
470	SFIL CAFFIL	24/08/2010	12/10/2010	01/01/2011	428 000.00	F	Taux fixe à 2.03 %	2.03	2.05	EUR	T	P	O	A-1
471	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2011	25/01/2011	25/11/2011	3 611 602.49	F	Taux fixe à 4.57 %	4.57	4.64	EUR	A	X	O	A-1
472	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/12/2010	27/12/2010	27/12/2011	1 000 000.00	V	Euribor 12 M + 0.5	2.03	2.06	EUR	A	P	O	A-1
473	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	07/01/2011	07/01/2011	01/07/2011	2 000 000.00	V	Eonia + 0.57	1.16	1.50	EUR	X	X	O	A-1
474	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	07/01/2011	07/01/2011	03/10/2011	1 250 000.00	V	Eonia + 0.57	1.16	1.50	EUR	X	X	O	A-1
475	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/12/2010	08/12/2010	30/06/2012	1 000 000.00	V	Euribor 03 M + 0.5	1.53	1.56	EUR	A	P	O	A-1
476	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2011	25/10/2011	25/01/2012	9 613 872.42	F	Taux fixe à 3.44 %	3.44	3.48	EUR	T	P	O	A-1
477	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2011	25/10/2011	25/01/2012	3 800 000.00	F	Taux fixe à 3.44 %	3.44	3.48	EUR	T	P	O	A-1
47801	SFIL CAFFIL	30/04/2012	30/04/2012	01/05/2013	7 302 303.41	F	Taux fixe à 4.01 %	4.01	4.07	EUR	A	X	O	A-1
47802	SFIL CAFFIL	30/04/2012	30/04/2012	01/05/2013	7 302 303.41	C	Taux fixe 3.71% à barrière 6% sur Euribor 12 M	3.71	3.76	EUR	A	C	O	B-1
479	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	07/05/2012	07/05/2012	01/05/2013	2 000 000.00	V	Livret A + 0.6	2.85	2.85	EUR	A	P	O	A-1
480	BCMNE	05/08/2012	05/08/2012	05/08/2013	1 000 000.00	F	Taux fixe à 5.4 %	5.40	5.40	EUR	A	P	O	A-1
481	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/09/2012	28/09/2012	28/12/2012	1 000 000.00	F	Taux fixe à 4.5 %	4.50	4.64	EUR	T	P	O	A-1
483	SOCIETE GENERALE	12/10/2012	21/12/2012	21/03/2013	1 130 000.00	F	Taux fixe à 4.6 %	4.60	4.75	EUR	T	C	O	A-1
486	CAISSE D'EPARGNE	18/11/2013	25/12/2013	25/12/2014	1 450 000.00	F	Taux fixe à 4.2 %	4.20	4.20	EUR	A	P	O	A-1
487	CREDIT FONCIER DE FRANCE	09/05/2014	25/04/2014	25/04/2015	1 100 000.00	F	Taux fixe à 4.2 %	4.20	4.26	EUR	A	P	O	A-1
488	CREDIT AGRICOLE	04/01/2014	15/03/2014	15/03/2015	550 000.00	V	Euribor 12 M + 1.89	2.45	2.48	EUR	A	P	O	A-1
489	CREDIT AGRICOLE	12/10/2014	20/12/2014	10/03/2015	500 000.00	V	Euribor 03 M + 1.42	1.50	1.53	EUR	T	P	O	A-1
490	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/02/2015	25/04/2015	22/06/2015	500 000.00	V	Livret A + 1	2.00	2.01	EUR	S	P	O	A-1
491	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/02/2015	25/06/2015	22/12/2015	310 000.00	V	Livret A + 0.6	1.60	1.60	EUR	A	P	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembst	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembst (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembst anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
492	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/02/2015	25/06/2015	22/12/2015	190 000.00	V	Livret A + 0.6	1.60	1.60	EUR	A	P	O	A-1
493	CAISSE D'EPARGNE	23/01/2015	25/03/2015	25/03/2016	1 000 000.00	V	Livret A + 1	2.00	2.00	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					5 960 756.56									
90000	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	15/05/1995	15/05/1995	15/06/2001	5 960 756.56	V	TAM + 0.245	5.74	5.82	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					74 000.00									
1681 Autres emprunts (total)					74 000.00									
485	Caisse Allocations Familiales	05/02/2013	05/02/2013	01/01/2014	74 000.00	F	Taux fixe à 0 %	0.00	0.00	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					73 957 245.64									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015											ICNE de l'exercice
	Couverture O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				50 184 251.42					4 833 001.17	1 739 658.64		654 891.30
1641 Emprunts en euros (total)				49 605 365.68					4 254 115.43	1 738 048.12		654 891.30
410	N		A-1	53 234.76	1.75	V	Livret A + 1.3	2.30	26 578.29	1 224.40		85.67
419	N		A-1	12 195.94	0.92	V	Livret A + 1.2	2.20	12 195.94	268.31		
429	N		A-1	25 408.13	0.17	V	Livret A + 1.2	2.45	25 408.13	622.50		
433	N		A-1	217 017.75	0.69	V	Euribor 06 M + 0.2	0.40	217 017.75	763.18		
434	N		A-1	102 757.76	0.57	F	Taux fixe à 3.77 %	3.77	102 757.76	3 873.95		
436	N		A-1	253 459.73	1.23	V	Euribor 03 M + 0.15	0.23	202 334.33	342.93		1.28
444	N		A-1	899 362.89	5.98	V	Euribor 03 M + 0.1	0.18	148 436.87	1 142.30		12.52
456	N		A-1	2 305 853.44	13.07	F	Taux fixe à 4.95 %	4.95	118 062.63	114 139.75		100 775.12
457	N		A-1	1 359 727.86	8.57	F	Taux fixe à 4.69 %	4.69	124 896.98	63 771.24		24 935.01
461	N		A-1	1 438 974.77	9.15	F	Taux fixe à 4.58 %	4.58	116 666.91	65 905.04		51 309.22
462	N		A-1	3 280 487.93	14.98	F	Taux fixe à 4.07 %	4.13	162 224.18	131 060.79		1 762.68
469	N		A-1	245 456.32	10.75	F	Taux fixe à 2.03 %	2.05	20 124.39	4 830.21		1 130.85
470	N		A-1	326 258.85	10.75	F	Taux fixe à 2.03 %	2.05	26 749.16	6 420.28		1 503.12
471	N		A-1	2 574 739.99	7.9	F	Taux fixe à 4.57 %	4.64	323 635.35	119 299.86		10 287.55
472	N		A-1	823 469.70	15.99	V	Euribor 12 M + 0.5	0.84	45 828.98	6 913.03		62.10
473	N		A-1	1 767 299.57	16.25	V	Euribor 03 M + 0.6	0.69	73 671.95	11 485.63		2 597.56
474	N		A-1	1 046 465.85	11.5	V	Euribor 03 M + 0.6	0.69	68 997.30	6 740.49		1 499.17
475	N		A-1	875 651.11	16.5	V	Euribor 12 M + 0.5	1.00	43 238.72	8 771.59		3 055.42
476	N		A-1	8 303 191.76	13.82	F	Taux fixe à 3.44 %	3.48	468 239.71	279 633.36		48 663.76
477	N		A-1	3 281 937.53	13.82	F	Taux fixe à 3.44 %	3.48	185 077.43	110 528.48		19 234.94
47801	N		A-1	6 206 832.10	15.33	F	Taux fixe à 4.01 %	4.07	578 520.22	252 350.83		152 971.26
47802	N		B-1	6 206 831.69	15.33	C	Taux fixe 3.71% à barrière 6% sur Euribor 12 M	3.76	578 520.22	233 471.70		141 527.02
479	N		A-1	1 770 809.19	12.33	V	Livret A + 0.6	1.85	130 551.69	32 759.97		17 423.18
480	N		A-1	907 642.71	12.59	F	Taux fixe à 5.4 %	5.40	49 951.89	49 012.71		18 654.77
481	N		A-1	812 310.00	7.74	F	Taux fixe à 4.5 %	4.64	89 679.23	35 537.47		270.99
483	N		A-1	979 333.33	12.97	F	Taux fixe à 4.6 %	4.75	75 333.33	44 353.85		1 155.11
486	N		A-1	1 378 655.02	13.98	F	Taux fixe à 4.2 %	4.20	74 341.47	57 903.51		760.85
487	N		A-1	1 100 000.00	14.32	F	Taux fixe à 4.2 %	4.26	54 123.78	46 841.67		30 504.72
488	N		A-1	550 000.00	14.21	V	Euribor 12 M + 1.89	2.50	30 681.50	30 681.50		8 870.01
489	N		A-1	500 000.00	14.94	V	Euribor 03 M + 1.42	1.53	29 943.15	6 999.17		390.40

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015											ICNE de l'exercice
	Couverture O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
490	N		A-1	0.00	19.66	V	Livret A + 1	0.00	20 568.32	6 480.95		106.54
491	N		A-1	0.00	14.49	V	Livret A + 0.6	0.00	18 449.88	2 428.83		38.87
492	N		A-1	0.00	14.49	V	Livret A + 0.6	0.00	11 307.99	1 488.64		23.83
493	N		A-1	0.00	15	V	Livret A + 1	0.00				15 277.78
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				578 885.74					578 885.74	1 610.52		
90000	N		A-1	578 885.74	0.46	V	TAM + 0.245	0.28	578 885.74	1 610.52		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				66 600.00					7 400.00	0.00		0.00
1681 Autres emprunts (total)				66 600.00					7 400.00	0.00		0.00
485	N		A-1	66 600.00	8	F	Taux fixe à 0 %	0.00	7 400.00	0.00		0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0.00		50 250 851.42					4 840 401.17	1 739 658.64	0.00	654 891.30

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
47802	SFIL CAFFIL	7 302 303.41	6 206 831.69	1	18.08		Taux fixe 3.71% à barrière 6% sur Euribor 12 M	Taux fixe 3.71% à barrière 6% sur Euribor 12 M	965 268.73	Taux fixe 3.71% à barrière 6% sur Euribor 12 M	3.76	233 471.70		12.35
TOTAL (B)		7 302 303.41	6 206 831.69									233 471.70		12.35
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		6 206 831.69	6 206 831.69									233 471.70		12.35

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31					
	% de l'encours	87.65%					
	Montant en euros	44 044 020 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	12.35%					
	Montant en euros	6 206 832 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)	NEANT												
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)	NEANT								
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :	500 €uros	07/02/1997
	Biens ou catégories de biens amortis :	Durée	
	Matériel informatique Système	5	01/02/1997
	Matériel informatique Micro	3	01/02/1997
	Logiciels	2	01/02/1997
	Matériel de Bureau Electrique ou Electronique, Téléphone	5	01/02/1997
	Mobilier Scolaire	12	01/02/1997
	Matériel Scolaire	8	01/02/1997
	Matériel Sportif	8	01/02/1997
	Matériel Culturel	6	01/02/1997
	Matériel Centre de Loisirs, Crèches	8	01/02/1997
	Petit Matériel	5	01/02/1997
	Matériel et Outillage Voirie	8	01/02/1997
	Véhicules Techniques	8	01/02/1997
	Véhicules Légers	6	01/02/1997
	Plantations, arbres tiges	20	01/02/1997
	Agencements Electriques et téléphoniques	20	01/02/1997
Coffre Fort	30	01/02/1997	
Immeubles de Rapport	20	10/12/2010	
Frais d'Etude en Matière d'Urbanisme	10	10/12/2010	
Autres Frais d'Etudes	5	10/12/2010	
Subvention d'Equipement pour biens mobiliers, matériel ou études	5	24/10/2012	
Subvention d'Equipement pour biens immobiliers ou des installations	15	24/10/2012	
Subvention d'Equipement pour des projets d'infrastructures d'intérêt national	30	24/10/2012	
Immobilisations reçues dans le cadre d'une mise à disposition	20	07/06/2013	
AMORTISSEMENT FACULTATIF	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>		
	Seuil d'amortissement sur un an : (si différent de ci-dessus) Catégories de biens amortis :	Durée	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES EN FONCTIONNEMENT	- A hauteur des dotations aux amortissements des biens - Sur la même durée que l'amortissement des biens		
I.C.N.E.	Sur le stock de la dette		
AUTRES PROCEDURES	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2014	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges..... Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties d'emprunts Autres provisions pour risques <i>Provision pour Déficit Budget Lotissement ZAC de Royallieu</i>	N E A N T					
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations - des stocks - des comptes de tiers - des comptes financiers	N E A N T					
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties d'emprunts Provisions pour risques - Participation CG 60 Provisions pour risques - Droits de Voirie Bouygues	N E A N T					
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations - des stocks - des comptes de tiers - des comptes financiers	N E A N T					
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au cours de l'exercice	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
N E A N T						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		4 962 000.00	4 962 000.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 850 000.00	4 850 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	4 842 000.00	4 842 000.00
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	8 000.00	8 000.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		112 000.00	112 000.00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	111 000.00	111 000.00
139151	SUB EQUIPT TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT GROUPEMENT	1 000.00	1 000.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 962 000.00	5 948 452.75	1 196 210.17	12 106 662.92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 865 200.00	5 865 200.00
Ressources propres externes de l'année (a)		840 000.00	840 000.00
10222	F.C.T.V.A.	620 000.00	620 000.00
10223	T.L.E.	25 000.00	25 000.00
10226	TAXE D AMENAGEMENT	175 000.00	175 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	20 000.00	20 000.00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 025 200.00	5 025 200.00
28031	FRAIS D'ETUDES	94 000.00	94 000.00
2804111	AMORT SUB EQUIPT ETAT ETUDES	1 500.00	1 500.00
2804132	AMORTISSEMENT SUBV EQUIPT DEPART BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	147 000.00	147 000.00
28041512	AMORT SUBVENTION EQUIPEMENT GFP DE RATTACHEMENT	149 000.00	149 000.00
2804172	AMORT SUB EQUIPT ETAB.PUB.LOCAUX	16 500.00	16 500.00
280422	AMORT. SUBV. PERS. DE DT PRIVE	25 000.00	25 000.00
2804412	AMORT SUB EQUIPT EN NATURE ORG PUBLIC	60 000.00	60 000.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	62 500.00	62 500.00
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS	14 100.00	14 100.00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	125 000.00	125 000.00
281571	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES MATERIEL ROULANT	17 500.00	17 500.00
281578	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES AUTRE MATERIEL ET OUT.VOIRIE	95 000.00	95 000.00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	16 500.00	16 500.00
281788	AUTRES	7 000.00	7 000.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	99 600.00	99 600.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	156 500.00	156 500.00
28184	MOBILIER	66 300.00	66 300.00
28188	AUTRES	307 000.00	307 000.00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	240 000.00	240 000.00
024	Produits de cessions	1 025 200.00	1 025 200.00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 300 000.00	2 300 000.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 865 200.00	5 413 323.34		1 731 339.58	13 009 862.92

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	12 106 662.92
Ressources propres disponibles (IV)	13 009 862.92
Solde (V = IV-II)(6)	+903 200.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice d'origine	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice 2015 (c/6812) (III)	Solde (1)
2011	Indemnités de réaménagement de la dette (emprunts 07AL085 et 08AL016)	17 ans	09/12/2011	4 075 628.36	719 240.36	240 000.00	3 316 388

ANNEXES

B- ELEMENTS HORS BILAN

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					10 211 172.04 €	6 640 982.09 €											183 139.31 €	408 922.13 €
ANTIN RESIDENCES	1995	P	Construction studios Foyer AFTAM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	657 954.35 €	421 670.97 €	15	A	V	Livret A + 1.2	5.80%	V	Livret A + 1.2	2.45%	A-1		7 189.77 €	21 540.67 €
ICF NORD EST*	2012	P	Construction ensemble Immobilier 30 logements ND de la Tilloye	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	979 840.00 €	963 157.46 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2.85%	V	Livret A + 0.6	1.60%	A-1		17 818.41 €	20 599.70 €
ICF NORD EST*	2011	P	Construction ensemble Immobilier 30 logements ND de la Tilloye	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 232 690.95 €	1 066 945.71 €	13	A	V	Livret A + 1.05	3.30%	V	Livret A + 1.05	2.05%	A-1		21 872.39 €	67 264.07 €
OSICA	2003	P	Rénovation immeuble 1 et 3 rue des Pâtisseries	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	165 359.46 €	100 763.39 €	10	A	V	Livret A + 0.52	2.77%	V	Livret A + 0.52	1.52%	A-1		1 531.60 €	7 899.65 €
OSICA	2003	P	Restauration immeuble 26 rue le Féron	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 139.44 €	27 233.25 €	13	A	V	Livret A + 1.3	3.55%	V	Livret A + 1.3	2.30%	A-1		626.36 €	2 024.94 €
SA D'HLM PICARDIE HABITAT	1998	P	Construction Maison de Retraite Fournier Sarlovèze	CREDIT FONCIER DE FRANCE	1 692 184.09 €	697 063.53 €	5	T	V	Euribor 12 M + 1.55	4.92%	V	Euribor 12 M + 1.55	1.92%	A-1		11 964.54 €	113 616.26 €
SA D'HLM PICARDIE HABITAT	2005	P	Achat terrain résidence EUROCIL	CREDIT AGRICOLE	1 310 000.00 €	1 115 165.34 €	24	A	F	Taux fixe à 4.12 %	4.12%	F	Taux fixe à 4.12 %	4.12%	A-1		45 944.81 €	26 347.38 €
SAHLM PICARDIE HABITAT	1975	X	Construction de 22 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	317 246.40 €	14 595.96 €	1	A	F	Taux fixe à 3.35 %	3.35%	F	Taux fixe à 3.35 %	3.35%	A-1		489.00 €	14 595.96 €
SAHLM PICARDIE HABITAT	1978	X	Construction de 22 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 319.52 €	6 497.31 €	4	A	F	Taux fixe à 3.35 %	3.35%	F	Taux fixe à 3.35 %	3.35%	A-1		217.66 €	1 544.97 €
SAHLM PICARDIE HABITAT	1998	P	Construction de logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 437.85 €	701.22 €	1	A	V	Livret A + 1.3	4.30%	V	Livret A + 1.3	2.30%	A-1		16.13 €	701.22 €
SAHLM SNI	1991	P	Aménagement CHRS 3 logements rue d'Amiens	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 833 528.35 €	993 504.33 €	11	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.55%	A-1		44 009.71 €	61 341.33 €
SAHLM SNI	1995	P	Construction logements route Forestière du Moillin	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 935 471.63 €	1 233 683.61 €	15	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.55%	A-1		31 458.93 €	71 445.98 €
TOTAL GENERAL					10 211 172.04 €	6 640 982.09 €											183 139.31 €	408 922.13 €

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CG	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	592 061.00	
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0.00	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	6 580 060.00	
- Provisions pour garanties d'emprunts	0.00	
TOTAL	12.99%	55 192 094.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	

ASSOCIATIONS	2015		TOTAL
	Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 336 255	33 772	3 370 027
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE (020)	65 000	0	65 000
COS - AGENTS DES SERVICES PUBLICS DE COMPIEGNE	65 000	0	65 000
FETES ET CÉRÉMONIES (024)	26 700	0	26 700
LES COMPAGNONS DE JEHANNE	24 000	0	24 000
ASSOCIATION FOIRE AUX FROMAGES ET AUX VINS	2 700	0	2 700
COMITE DES FETES DE LA GENDARMERIE DE COMPIEGNE	0	0	0
AIDES AUX ASSOCIATIONS - NON CLASSEES AILLEURS (025)	4 080	0	4 080
SECTION FEDERALE ANDRER MAGINOT DE L'OISE	230	0	230
UNC - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - SECTION DE COMPIEGNE	230	0	230
AORC - ASSOCIATION DES OFFICIERS DE LA REGION DE COMPIEGNE	230	0	230
ASSOCIATION DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE DE COMPIEGNE	230	0	230
SOLDATS DE France	230	0	230
U.D.S.O.R. - UNION DEPARTEMENTALE DES SOUS-OFFICIERS EN RETRAITE	230	0	230
F.N.A.C.A. - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE, MAROC, TUNISIE	230	0	230
A.N.A.I. - ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS AMIS D'INDOCHINE	230	0	230
COMITE DE COORDINATION DES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES COMPIEGNE	1 250	0	1 250
LES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE - AALE OISE	150	0	150
LE SOUVENIR Français	230	0	230
LES AMIS DE LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE LA DEPORTATION	230	0	230
ACPG - Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (Algérie - Tunisie - Maroc)	230	0	230
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANCO-AMERICAINS	150	0	150
JUMELAGES (048)	5 300	0	5 300
FRANCE ETATS-UNIS COMPIEGNE RALEIGH	500	0	500
ASSOCIATION KIRYAT TIVON	500	0	500
COMPIEGNE ARONA	500	0	500
COMPIEGNE BURY SAINT-EDMUNDS	500	0	500
COMPIEGNE LANDSHUT	500	0	500
COMPIEGNE SHIRAKAWA - ESPACE DU PUY DU ROY	500	0	500
COMPIEGNE GUIMARAES	500	0	500
ASSOCIATION "LE CEDRE MARIE-LOUISE"	500	0	500
ASSOCIATION "OISE ELBLAG"	500	0	500
ASSOCIATION COMPIEGNE HUY VIANDEN	500	0	500
MALIENS DE L ARC	300	0	300
SERVICE INCENDIE (113)	1 800	0	1 800
SAUVETEURS DE L'OISE	1 500	0	1 500
OBJECTIF SECOURUT'S	300	0	300
AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE (114)	760	0	760
CROIX ROUGE DE COMPIEGNE	760	0	760
ENSEIGNEMENT DU 1er DEGRÉ (212)	2 000	0	2 000
COOPERATIVE SCOLAIRE DU COMPIEGNOIS (CSC)	2 000	0	2 000
ENCOURAGEMENT AUX SOCIETES CULTURELLES (30)	830 980	2 770	833 750
SOCIETE HISTORIQUE DE COMPIEGNE	2 000	0	2 000
SOCIETE D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE DE COMPIEGNE	720	0	720
CLEP- CERCLE LAÏQUE D'EDUCATION POPULAIRE DE COMPIEGNE	6 300	0	6 300
CHORALE LES PICANTINS	500	0	500
ORCHESTRES DE COMPIEGNE	9 000	0	9 000
BATTERIE FANFARE - CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE COMPIEGNE	9 000	0	9 000
COLL' EGNO - ORCHESTRE DE CHAMBRE DE COMPIEGNE	9 000	0	9 000
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU CONSERVATOIRE	900	0	900
LE MADRIGAL DE COMPIEGNE	500	0	500
GROUPEMENT PHILATELIQUE DE COMPIEGNE	140	0	140
PHOTO VIDEO CLUB DE COMPIEGNE	315	0	315
LE DAMIER COMPIEGNOIS	270	0	270
LA SAUVEGARDE DE COMPIEGNE	360	0	360
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS - COMPIEGNE	270	0	270
AMIS DU MUSEE VIVENEL ET DE LA FIGURINE HISTORIQUE	2 250	0	2 250
FOYER DES ARTS DE COMPIEGNE	270	0	270

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	

ASSOCIATIONS	2015		TOTAL
	Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 336 255	33 772	3 370 027
ENCOURAGEMENT AUX SOCIETES CULTURELLES (30) (suite)			
ASSOCIATION FRANCAISE POUR LA LECTURE	1 530	0	1 530
LA COLLECTIONNOISE	180	0	180
L'ATELIER DE SCULPTURE (Ancien "Amicale des Beaux-Arts)	180	0	180
LES AMIS DES BIBLIOPHILES DE COMPIEGNE (Anciens "Les Amis des Biliothèques de la Ville")	450	0	450
ASSOCIATION DES AMIS D'ALBERT ROBIDA - MUSEE VIVENEL	180	0	180
ATELIER DE TISSAGE ET CREATIVITES	360	0	360
ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE L'OISE	140	0	140
"ART PRESENT" - MUSEE VIVENEL	900	0	900
ASSOCIATION NAPOLEON III - PROSPER MERIMEE	1 000	0	1 000
AMIS DU FESTIVAL DU FILM HISTORIQUE DE COMPIEGNE	27 000	0	27 000
ASSOCIATION "TU VEUX QU'ON EN PARLE"	270	0	270
U.T.C. - COULISSES FESTUPIC	450	0	450
AIDA GFA GRAF'HIT (UTC)	900	0	900
BDBDEC (UTC)	1 000	0	1 000
TOUS UNIS POUR LA CITE	1 000	0	1 000
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE NATIONAL DE LA VOITURE ET DU TOURISME	270	0	270
ASSOCIATION "LES NOTES BLEUES"	27 000	0	27 000
"LES PETITS SOCRATIQUES" - RESTAURANT LE BOUCHON	270	0	270
GENEALOGIE 60	225	0	225
A.M.C. - AMICALE TELECARTE ET TOUTES COLLECTIONS	180	0	180
CERCLE DES LECTEURS DE ROGER JUDRIN - RES. CALIFORNIE	180	1 000	1 180
C.A.C.C.V. - ESPACE JEAN LEGENDRE	450 000	0	450 000
C.A.C.C.V. - THEATRE IMPERIAL	250 000	0	250 000
ASSOCIATION "LES MUSICALES DE COMPIEGNE"	4 050	0	4 050
FESTIVAL DES FORETS	17 000	0	17 000
COMPAGNIE DES LUCIOLES	1 350	1 500	2 850
CVMARC - Club Vidéo Multimédia de L' A.R.C.	270	0	270
AMICALE DES JOUEURS D'ECHECS DE COMPIEGNE	270	270	540
ASSOCIATION BULLE ET CIE	270	0	270
GROUPE DE DIALOGUE INTERCULTUREL DE L'OLIVIER	180	0	180
ASSOCIATION LES VITRAUX D'ISABEAU	180	0	180
KANTARA	1 350	0	1 350
LA PETITE SUITE	200	0	200
TROPHEE JEUNES CUISINIERS DE PICARDIE	200	0	200
CALAME	200	0	200
ENCOURAGEMENT AUX SPORTS (415)	653 950	14 750	668 700
TIR "LE RALLIEMENT"	3 000	0	3 000
ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T	1 200	0	1 200
AIKIDO COMPIEGNE	300	0	300
ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE COMPIEGNE	200	0	200
COMPIEGNE TRIATHLON	2 500	500	3 000
RUGBY CLUB COMPIEGNOIS	102 000	0	102 000
HOCKEY CLUB COMPIEGNOIS	15 000	3 500	18 500
KARATE CLUB COMPIEGNOIS	500	0	500
LES ARCHERS DE COMPIEGNE	27 000	0	27 000
MOUNTAIN BOARD COMPIEGNE	1 000	0	1 000
ROLLER CLUB DE COMPIEGNE	2 500	0	2 500
ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	200	0	200
ARTS MARTIAUX COMPIEGNOIS	14 000	0	14 000
SKATING CLUB DE COMPIEGNE	15 000	3 500	18 500
TENNIS DE TABLE COMPIEGNE	6 400	0	6 400
CLUB ORIENTATION COMPIEGNE	1 000	0	1 000
COMPIEGNE SPORTS CYCLISTES	15 000	1 000	16 000
ENTENTE SPORTIVE DE COMPIEGNE (FOOTBALL)	1 500	0	1 500
SPORT NAUTIQUE COMPIEGNOIS	43 000	0	43 000
OSARC	48 400	0	48 400
BMX COMPIEGNE CLAIROIX	16 000	0	16 000
COMPIEGNE HANDBALL OLYMPIQUE	34 000	0	34 000
JEUNESSE ET NATATION COMPIEGNE	26 500	3 500	30 000
PARA SPORT COMPIEGNE	2 500	0	2 500
TENNIS POMPADOUR DE COMPIEGNE	16 000	500	16 500
MAESTRIA TWIRLING CLUB COMPIEGNE	1 000	0	1 000
PLANCHE OISE PASSION	1 000	0	1 000
UNION SPORTIVE COMPIEGNE CLUB OISE	20 000	0	20 000
COMPIEGNE BASE BALL CLUB	3 000	0	3 000
LA VIE AU GRAND AIR DE COMPIEGNE - VGAC	36 000	0	36 000
CERCLE D'ESCRIME GEORGES TAINURIER	5 000	0	5 000
CLUB DE PLONGEE COMPIEGNOIS	1 200	0	1 200
ASSOCIATION FOOTBALL CLUB COMPIEGNE - A.F.C.	101 000	0	101 000
AERO CLUB DE COMPIEGNE MARGNY	2 500	0	2 500
ASSOCIATION COMPIEGNOISE VOL A VOILE	4 500	0	4 500
VTT COMPIEGNOIS	2 000	750	2 750

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	

ASSOCIATIONS	2015		TOTAL
	Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 336 255	33 772	3 370 027
ENCOURAGEMENT AUX SPORTS (415) (suite)			
BOULE FERREE COMPIEGNOISE	1 500	0	1 500
COMPIEGNE VOLLEY	11 500	0	11 500
RING OLYMPIQUE COMPIEGNOIS - R.O.C.	11 500	0	11 500
ASSOCIATIONS DES GRIMPEURS COMPIEGNOIS	4 500	0	4 500
STADE COMPIEGNOIS BASKET- BALL	20 000	0	20 000
EFORC - ENTENTE FAMILIALE OMNISPORTS	7 000	0	7 000
CAMCO - CENTRE DES ARTS MARTIAUX CHINOIS DE L'OISE	1 000	0	1 000
A.T.P.C. - ASSOCIATION TOURISME PEDESTRE DE COMPIEGNE	300	0	300
BADMINTON CLUB COMPIEGNOIS	4 000	0	4 000
HALTEROPHILIE MUSCULATION COMPIEGNE (HMC)	500	0	500
LES PICANTINES "LA COMPIEGNOISE"	300	750	1 050
CA ROULE A COMPIEGNE	200	0	200
JEUNESSE SPORTIVE DE L'AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE	2 500	0	2 500
ASSOCIATION DE VOLTIGE EQUESTRE DE COMPIEGNE	300	0	300
ASSOCIATION SPORTIVE FUTSAL CLUB COMPIEGNE	300	0	300
COMPIEGNE OBJECTIF OLYMPIQUE STADE PAUL PETIT POISSON	2 500	0	2 500
COMPIEGNE FOOTBALL AMERICAIN, FLAG ET CHEERLEADING	500	0	500
LIONS BOWLING CLUB DE COMPIEGNE	400	0	400
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT DE LA NATATION PRESCOLAIRE	1 600	0	1 600
PEDALE COMPIEGNOISE CYCLOTOURISME	400	0	400
GUIDES SCOUTS EUROPE 4EME COMPIEGNE	200	0	200
SCOUTS D'EUROPE 2EME COMPIEGNE	200	0	200
SCOUTS D'EUROPE 3EME COMPIEGNE	200	0	200
SCOUTS D'EUROPE 2EME OURSCAMP	200	0	200
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE - MARCEL CALLO	200	0	200
GUIDES ET SCOUTS DE France	200	0	200
AMICALE DES ANCIENS MARINS DE COMPIEGNE	600	0	600
COMPIEGNE PETANQUE CLUB	700	0	700
GAVAP - GROUPEMENT DES AMATEURS DE VEHICULES ANCIENS DE PICARDIE	700	0	700
AS EN DANCE	350	0	350
AC2PEPS	400	0	400
4 C - CAVALIER CHEVAL COMPIEGNE COMPETITION	500	0	500
CANOE KAYAK COMPIEGNE	0	750	750
LYCEE MIREILLE GRENET CLASSES SPORTS	2 300	0	2 300
ETE DES JEUNES	4 500	0	4 500
COLONIES DE VACANCES (423)	95 000	0	95 000
LA JOIE DES GOSSES - COLONIES ET CAMPS DE VACANCES	30 000	0	30 000
BOURSES DE VACANCES	65 000	0	65 000
ACTION SOCIALE DANS LES QUARTIERS (422)	37 740	0	37 740
ASSOCIATION "RICOCHETS DES SAVOIRS"	900	0	900
ELAN CES - OPAC DE L'OISE	14 500	0	14 500
ATELIER DES SAVOIRS	270	0	270
ASPEI (ASS. POUR L'ENTRAIDE ET L'INTEGRATION)	270	0	270
BUREAU INFORMATION JEUNESSE	1 000	0	1 000
AJC (Association pour la Jeunesse de Compiègne)	450	0	450
ALJE KOUYATE	350	0	350
LE CONSEIL DE LA VIE COMPIEGNE	20 000	0	20 000
ASSOCIATION SERVICE EMPLOI CITOYENNETE (EMPLOIS JEUNES) (422):	327 870	0	327 870
S.E.C - VICTOIRE/MARECHAUX/POMPIDOU/JARDINS/SABLONS/BELLICART/ROYALLIEU	168 300	0	168 300
S.E.C - CLOS DES ROSES	159 570	0	159 570
OPÉRATION C.U.C.S. (CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE) (422):	1 350	0	1 350
AMI - ASSOCIATION DES MEDIATRICES INTERCULTURELLES	1 350	0	1 350
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (520)	280 000	0	280 000
C.C.A.S.	280 000	0	280 000
AIDE SOCIALE AUX MALADES (524)	1 950	1 252	3 202
France ALZHEIMER OISE	700	0	700
ASSOCIATION RESEAU DE SOINS CONTINUS DU COMPIEGNOIS	0	0	0
ASSOCIATION "LA VIE AVANT TOUT"	800	0	800
France ADOT 60	450	0	450
AFM (Association Française contre les Myopathies - Téléthon)	0	1 252	1 252

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	

ASSOCIATIONS	2015		TOTAL
	Subvention ordinaire	Subvention exceptionnelle	
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 336 255	33 772	3 370 027
AIDE SOCIALE AUX TRAVAILLEURS (524)	45 000	0	45 000
"UN CHÂTEAU POUR L'EMPLOI" (CHANTIER COUTURE COMPIEGNE)	45 000	0	45 000
AIDE SOCIALE AUX INFIRMES AVEUGLES (63)	675	0	675
ASSOCIATION DES PARALYSES DE France	450	0	450
ASSOCIATION DMLA	225	0	225
AUTRES AIDES SOCIALES (524)	24 850	0	24 850
AMICALES DES RETRAITES DE COMPIEGNE	7 650	0	7 650
CENTRE DE RENCONTRES DE BELLICART	300	0	300
FOYER RENE SOIRON	900	0	900
ASSOCIATION ECHANGES ET LOISIRS "CLUB DE L'AMITIE"	450	0	450
CLUB DES RETRAITES "LES FEUILLES D'AUTOMNE" - FOYER DESBORDES	900	0	900
COMPIEGNE AUTOMNE - CENTRE FOURNIER SARLOVEZE	1 300	0	1 300
CHORALE "COMPIEGNE AGE D'OR" - LES AMANDIERS	450	0	450
CHORALE CŒUR ISARA	250	0	250
ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DE COMPIEGNE & SA REGION	600	0	600
ASSOCIATION DES LOCATAIRES QUARTIER DE MERCIERES	900	0	900
ASSOCIATION "REGARDS D'AILLEURS"	200	0	200
ASSOCIATION COALLIA (EX AFTAM)	3 200	0	3 200
ACCUEIL ET PROMOTION EN PICARDIE	700	0	700
CAZAC COMITE D ANIMATION DE LA ZAC	1 350	0	1 350
ENSEMBLE POUR LA SECURITE ET LE CONFORT DES LOCATAIRES DE L'O.P.A.C DE L'OISE	300	0	300
ASSOCIATION LES ANCIENS DU SIVOM	2 250	0	2 250
GENERATION ESPOIR	450	0	450
AIDE AUX VICTIMES 60 (EX REAGIR)	2 700	0	2 700
AIDE SOCIALE ENFANT MERE ET FAMILLE (63)	10 350	0	10 350
ACEPA- ASSOCIATION CULTURELLE ET EDUCATIVE POUR LES ADOLESCENTS	1 350	0	1 350
ASSOCIATION "GRANDIR ENSEMBLE"	4 500	0	4 500
CORSAF - COORDINATION DE SERVICES AUPRES DES FAMILLES	4 500	0	4 500
CRECHES ET HALTES-GARDERIES (64)	874 300	0	874 300
MULTI ACCUEIL DE LA CROIX-ROUGE FRANCAISE	586 800	0	586 800
A.GE.FAC - MAISON DE LA FAMILLE	13 500	0	13 500
CRECHE FAMILIALE DE L'ABBAYE	274 000	0	274 000
TOURISME (95)	1 750	0	1 750
SOCIETE D'HORTICULTURE DE COMPIEGNE	1 750	0	1 750
EXPANSION REGIONALE ECONOMIQUE (90)	44 850	15 000	59 850
AVF COMPIEGNE (ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES)	900	0	900
ASSOCIATION DU QUARTIER SAINT-LAZARE - LES AVENUES	300	0	300
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE COMPIEGNE	300	0	300
S.P.F.C.- SOCIETE POUR LA PROTECTION DE LA FORET DE COMPIEGNE	300	0	300
OISE LA VALLEE - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DE L'OISE	21 000	0	21 000
ASSOCIATION ROYALLIEU VILLAGE	500	0	500
AMICALE DU QUARTIER DES JARDINS	500	0	500
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES COMMERCANTS DE COMPIEGNE - FACC -	0	15 000	15 000
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU CENTRE DE COMPIEGNE	5 000	0	5 000
ASSOCIATION DES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES	5 000	0	5 000
LES VITRINES DE VOTRE VILLE	7 000	0	7 000
ASSOCIATION UNION DES COMMERCANTS DE ROYALLIEU	500	0	500
ASSOCIATION VIVONS A LA VICTOIRE	500	0	500
ASSOCIATION SAINT GERMAIN CAPUCINS	500	0	500
RESEAU CADRES	500	0	500
ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS DE COMPIEGNE	250	0	250
ASSOCIATION "CONSEIL DE DEVELOPPEMENT POUR COMPIEGNE"	300	0	300
COMPIEGNE EDUCATION CANINE	500	0	500
AMICALE DU CAMP DE ROYALLIEU	500	0	500
ATMO PICARDIE	500	0	500

A N N E X E S

C- AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3	0	3	1	0	1
- Directeur Général des Services	A	1	0	1	0		0
- Directeur Général Adjoint des Services	A	1	0	1	1		1
- Directeur Général des Services Techniques	A	1	0	1	0		0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		117	2.10	119.10	100.55	6.60	107.15
- Administrateur Territorial	A	1	0	1	0.71	0	0.71
- Directeur Territorial	A	1	0	1	0	2	2
- Attaché Territorial	A	8	0	8	6	1	7
- Rédacteur Principal de 1ère classe	B	10	0	10	9		9
- Rédacteur Principal de 2ème classe	B	5	0	5	5		5
- Rédacteur	B	11	0	11	9	2	11
- Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	C	10	0	10	8.34		8.34
- Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe	C	9	0	9	8.00		8.00
- Adjoint Administratif 1 ^{ère} Classe	C	12	0	12	9.80		9.80
- Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	C	50	2.10	52.10	44.70	1.60	46.30
FILIERE TECHNIQUE (c)		384	20.95	404.95	375.01	7.24	382.25
- Ingénieur en Chef de Classe Exceptionnelle	A	2	0	2	1		1
- Ingénieur en Chef Classe Normale	A	1	0	1	1		1
- Ingénieur Principal	A	2	0	2	1	1	2
- Technicien Principal de 1ère et de 2ème Classe	B	4	0	4	4		4
- Technicien	B	7	0	7	5	2	7
- Agent de Maîtrise Principal	C	39	0	39	34	1	35
- Agent de Maîtrise	C	31	0	31	29.90		29.90
- Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	C	23	0	23	22.80		22.80
- Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	C	36	0	36	34.80	0.00	34.80
- Adjoint Technique 1 ^{ère} Classe	C	3	0	3	3.00		3.00
- Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	C	236	20.95	256.95	238.51	3.24	241.75
FILIERE MEDICO-SOCIALE (d)		32	0	32	27.40	2.00	29.40
- Puéricultrice Cadre de Santé	A						
- Puéricultrice Territoriale de Classe Supérieure	A	3	0	3	3	0	3
- Puéricultrice Territoriale de Classe Normale	A	2	0	2	2	0	2
- Auxiliaire de Puériculture 1 ^{ère} Classe	C	16	0	16	13.00	2.00	15.00
- Auxiliaire de Puériculture Principale 2ème et 1ère classe	C	11	0	11	9.40	0.00	9.40
FILIERE SOCIALE (e)		36	4.80	40.80	27.50	8.30	35.80
- Educateur Principal de Jeunes Enfants	B	1	0	1	0.80	0.00	0.80
- Educateur Territorial de Jeunes Enfants	B	13	0	13	7.90	4.00	11.90
- Moniteur Educateur	B	5	0	5	0	4.30	4.30
- Agent Social 2 ^{ème} Classe	C	2	0.80	2.80	2.60	0.00	2.60
- A.T.S.E.M. de 1 ^{ère} Classe	C	7	3.20	10.20	8.80	0.00	8.80
- A.T.S.E.M. principale de 2 ^{ème} Classe et 1ère Classe	C	8	1	9	7.40	0.00	7.40
FILIERE SPORTIVE (f)		24	0.80	24.80	15.60	8.60	24.20
- Conseiller Territorial des APS	A	4	0	4	3.80	0	3.80
- Educateur des APS Principal de 1ère classe	B	6	0	6	6	0	6
- Educateur des APS Principal 2ème Classe	B	3	0	3	3	0	3
- Educateur Territorial des APS	B	10	0	10	1	8.60	9.60
- Opérateur des Activités Physiques et Sportives Principal	C	0	0.80	0.80	0.80	0.00	0.80
- Opérateur des Activités Physiques et Sportives Qualifié	C	1	0	1	1		1

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (g)		74	7.83	81.83	50.11	24.76	74.87
- Directeur d'Enseignement Artistique	A	1	0	1	0	1	0
- Conservateur du Patrimoine	A	1	0	1	0.80	0	0.80
- Attaché de Conservation du Patrimoine	A	3	0	3	0	3	3
- Bibliothécaire	A	5	0	5	3.60	1.00	4.60
- Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe	A	11	0	11	10.80	0.00	10.80
- Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	8	0	8	3.94	3.50	7.44
- Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	B	2	0	2	1.30	0.00	1.30
- Assistant de Conservation Principal de 2ème Classe	B	2	0	2	2	0	2
- Assistant de Conservation	B	12	0	12	4.00	6.80	10.80
- Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère classe	B	4	1.37	5.37	5.37	0.00	5.37
- Assistant Contractuel d'Enseignement Artistique	B	2	6.46	8.46	0	8.46	8.46
- Adjoint du Patrimoine Principal 2 ^{ème} Classe	C	3	0	3	2.5	0	2.5
- Adjoint du Patrimoine 1ère Classe	C	6	0	6	6	0	6
- Adjoint du Patrimoine 2 ^{ème} Classe	C	14	0	14	9.80	1.00	10.80
FILIERE ANIMATION (h)		25	1.40	26.40	22.60	0	22.60
- Adjoint d'Animation 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
- Adjoint d'Animation 2 ^{ème} Classe	C	23	1.40	24.40	20.60	0.00	20.60
FILIERE POLICE (i)		28	0	28	27	0	27
- Chef de Service de Police Municipale Principal 1ère classe	B	1	0	1	0	0	0
- Chef de Police Municipale	C	4	0	4	4	0	4
- Brigadier de Police Municipale	C	2	0	2	2	0	2
- Brigadier Chef Principal	C	21	0	21	21	0	21
EMPLOIS NON CITÉS (j) (5)		4	0	4	1	3	4
- Régisseur Chef de Théâtre	A	1	0	1	1	0	1
- Régisseur Son et Lumière	B	3	0	3	0	3	3
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j)		727	38	765	648	61	708

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2014	ETP	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
				Indice Brut (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)	61.20						
Directeur Ressources Humaines	0	A	ADM				
Attaché Territorial	0	A	S				
Rédacteur Principal de 1ère classe	1	B	ADM	759			CDD
Rédacteur	1	B	ADM	457			CDI
Attaché Territorial	1	A	ADM	423			CDD
Rédacteur	1	B	ADM	416			CDD
Adjoint Administratif 2e classe	1	C	ADM	342			CDI
Directeur Territorial	1	A	CULT	1099		3-3-2	CDI
Attaché de Conservation du Patrimoine	1	A	CULT	616		3-1	CDD
Directeur Enseignement Artistique	1	A	CULT	973		3-3-2	CDD
Attaché de Conservation du Patrimoine	1	A	CULT	666		3-3-2	CDD
Directeur Territorial	1	A	CULT	992		3-3-2	CDI
Bibliothécaire	1	A	CULT	379		3-1	CDD
Assistant de conservation	0.8	A	CULT	423		3-1	CDD
Professeur artistique de Classe Normale	0.75	A	CULT	433		3-1	CDD
Professeur artistique de Classe Normale	2.75	A	CULT	433		3-1	CDD
Assistant de conservation	4	B	CULT	340		3-1	CDD
Assistant de conservation	1	B	CULT	683		3-1	CDD
Assistant d'enseignement artistique	2.92	B	CULT	314		3-4	CDI
Assistant d'enseignement artistique	4.44	B	CULT	348		3-1	CDD
Assistant d'enseignement artistique Principal de 2e classe	1	B	CULT	350		3-1	CDD
Assistant de conservation	1	B	CULT	638		3-1	CDD
Attaché de Conservation du Patrimoine	1	B	CULT	752		3-3-1	CDI
Régisseur son et lumière	1	B	CULT	479		3-3-1	CDI
Régisseur son et lumière	1	B	CULT	500		3-3-1	CDD
Régisseur son et lumière	1	B	CULT	500		3-3-1	CDI
Adjoint du patrimoine de 2e classe	1.00	C	CULT	340		3-1	CDD
Auxiliaire de puériculture de 1e classe	2	C	MS	342		3-1	CDD
Educateur de Jeunes Enfants	3.4	B	S	350		3-1	CDD
Moniteur Educateur	4.3	B	S	442		3-1	CDD
Conseiller Territorial des APS	1	A	SP	1046		3-3-1	CDI
Educateur des APS	0.80	B	SP	347		3-1	CDI
Educateur des APS	1	B	SP	397		3-1	CDD
Educateur des APS	6.8	B	SP	348		3-1	CDD
Technicien	1	B	URB	557		3-1	CDI
Ingénieur Principal	1	A	URB	958		3-3-1	CDI
Technicien	1	B	URB	469		3-1	CDD
Agent de Maitrise Principal	1	C	TECH	422		3-1	CDI
Adjoint technique de 2e classe	3.24	C	TECH	340		38	CDI

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2014	ETP	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
				Indice Brut (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi non permanent (7)	36.09						
Emploi cabinet du maire	1	A	PM	1 085		110	CDD
Apprenti	20	C	TECH	% smic		A/autres	apprentis
CUI-CAE (Contrat Unique d'Insertion)	9.09	C	TECH	TxH 9,61		A/autres	contrats aidés
EMPLOI D'AVENIR	6	C	TECH	TxH 9,61		A/autres	contrats aidés
TOTAL GENERAL	97.28						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsqu'ils les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairies des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2

**C2 – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(ARTICLES L.2313-1 ET L.2313-1-1 DU CGCT)**

Délégation de Services Publics	
NOM DE L'ORGANISME	NATURE DE L'ENGAGEMENT
LYONNAISE DES EAUX / SUEZ	Affermage du service de distribution publique de l'eau potable.
SUEZ ENERGIE SERVICES - COFELY(ELYO)	Concession du service de production, transport et distribution publique de chaleur.
VINCI PARK	Concession pour l'exploitation de parcs de stationnements
CERCLE HIPPIQUE	Concession pour l'affermage du cercle hippique - Avenue de l'Armistice

Garantie ou cautionnement d'un Emprunt (au 01/01/2015)	
NOM DE L'ORGANISME	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (en €uros)
SA HLM Picardie Habitat	1 834 023.36
Société Nationale Immobilière	2 227 187.94
OSICA	127 996.64
SA HLM Antin Résidences	421 670.97
ICF Nord Est	2 030 103.17

Subventions supérieures à 76 225 € ou représentant plus de 50% du budget de l'organisme	
NOM DE L'ORGANISME	MONTANT DE L'ENGAGEMENT (en €uros)
Rugby Club Compiègnois	102 000
Association Football Club	101 000
C.A.C.C.V. (Centre Culturel de Compiègne et du Valois) - Espace Jean Legendre	450 000
C.A.C.C.V. - Théâtre Impérial	250 000
Crèche de la Croix Rouge	586 800
Crèche Familiale de l'Abbaye	274 000
Service Emploi Citoyenneté (S.E.C.) Victoire Maréchaux	168 300
Service Emploi Citoyenneté (S.E.C.) Clos des Roses	159 570

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'**Hotel de Ville**. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.1
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	C3.2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.3
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.4

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE (ARC)			
SYNDICAT D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE L'OISE (S.E. 60)			
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENTRETIEN ET L'AMENAGEMENT DES RUS DE BERNE ET DES PLANCHETTES			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	Date de création	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (Oui/Non)
C.C.A.S.	mars-83	Etablissement Public Administratif (EPA)	Non

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	Date de création	TVA (Oui/Non)
LOTISSEMENT ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU		Oui

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N°et date délibération
SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF (REGIE)	Encarts Publicitaires (CNV)	01/01/2011	08/04/2011

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hotel de Ville. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

A N N E X E S

**D - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE
CONTRIBUTION DIRECTES -
ARRETE ET SIGNATURES**

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	71 546 000	0.9%	14.06%	3.5%	10 059 368	4.5%
TFPB	61 866 000	1.1%	25.54%	3.5%	15 800 576	4.6%
TFPNB	157 400	8.7%	56.90%	3.5%	89 561	12.5%
TOTAL	133 569 400	1.0%			25 949 505	4.6%

Ville de Compiègne

ZAC du Camp de Royallieu



Budget Primitif 2015



BUDGET PRIMITIF 2015

Z A C D U C A M P D E R O Y A L L I E U

Ce budget créé en 2003 répertorie les opérations de viabilisation des terrains en vue de leur cession, ainsi que les travaux d'aménagement de voiries situés à l'intérieur du périmètre de la ZAC.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, cette opération est assujettie à la TVA et est retracée dans une **comptabilité de stocks**.

Pour l'Exercice 2015, ce budget intermédiaire s'équilibre à **3 326 140 Euros** et comprend :

▪ **LES DÉPENSES RÉELLES**

	B.P. 2014	B.P.2015
- Achat de terrains	115.000,00	0,00
- Travaux d'équipement	892.000,00	200.000,00
- Capital et intérêts de la dette	415.295,81	406.131,89
- Frais accessoires	3.000,00	4.000,00
- Frais d'études	4.000,00	5.000,00
- Déficit d'investissement reporté	920.704,19	1.088.438,11
	-----	-----
T O T A L	2.350.000,00	1.703.570,00

▪ **LES RECETTES RÉELLES**

	B.P. 2014	B.P. 2015
- Vente de terrains aménagés	1.550.000,00	611.570,00
- Subventions ANRU		20.000,00
- Subvention Départementale		192.000,00
- Subvention SE 60		140.000,00
- Participation du budget principal		400.000,00
- Emprunt	800 000,00	340.000,00
	-----	-----
T O T A L	2.350.000,00	1.703.570,00

▪ **LES OPERATIONS D'ORDRE SANS FLUX FINANCIERS**

- *Variation des STOCKS de production* **1.597.570,00 Euros**
- *Transfert des charges financières* **25.000,00 Euros**

Le **BUDGET PRIMITIF** s'équilibre ainsi en DEPENSES / RECETTES à :

	2014	2015
▪ Section de FONCTIONNEMENT	2.634.000,00	1.622.570,00
▪ Section d'INVESTISSEMENT	2.350.000,00	1.703.570,00
	-----	-----
▪ T O T A L	4.984.000,00	3.326.140,00

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE COMPIEGNE

Numéro SIRET : 21 600 158 600 017

POSTE COMPTABLE DE COMPIEGNE

M 14

**BUDGET PRIMITIF
voté par nature**

BUDGET : 06 ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU

ANNEE 2015

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I - Informations générales		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	II - Présentation générale du budget		
1	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
2	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
3	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
4	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
5	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III - Vote du budget		
6	A1 - Section de fonctionnement - Détails des dépenses - Articles		
7	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
8	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
9	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
12	A2.1 - Etat de la dette - détail des crédits de trésorerie	X	
13-14	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
15	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
16	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
17-18	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
10	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
11	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Invest.(2)		X
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (4)		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (4)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gère les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT)

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 622 570.00	1 622 570.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 622 570.00	1 622 570.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	615 131.89	1 703 570.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (3)	(si solde négatif) 1 088 438.11	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 703 570.00	1 703 570.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 326 140.00	3 326 140.00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2014	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 006 400.00		209 000.00	209 000.00	209 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		1 006 400.00		209 000.00	209 000.00	209 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	35 000.00		25 000.00	25 000.00	25 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 600.00				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 049 000.00		234 000.00	234 000.00	234 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 550 000.00		1 363 570.00	1 363 570.00	1 363 570.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	35 000.00		25 000.00	25 000.00	25 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 585 000.00		1 388 570.00	1 388 570.00	1 388 570.00
TOTAL		2 634 000.00		1 622 570.00	1 622 570.00	1 622 570.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 622 570.00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2014	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 550 000.00		611 570.00	611 570.00	611 570.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			352 000.00	352 000.00	352 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			400 000.00	400 000.00	400 000.00
Total des recettes de gestion courante		1 550 000.00		1 363 570.00	1 363 570.00	1 363 570.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 550 000.00		1 363 570.00	1 363 570.00	1 363 570.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 049 000.00		234 000.00	234 000.00	234 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)	35 000.00		25 000.00	25 000.00	25 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 084 000.00		259 000.00	259 000.00	259 000.00
TOTAL		2 634 000.00		1 622 570.00	1 622 570.00	1 622 570.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 622 570.00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	1 129 570.00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2014	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	380 295.81		381 131.89	381 131.89	381 131.89
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	380 295.81		381 131.89	381 131.89	381 131.89
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	380 295.81		381 131.89	381 131.89	381 131.89
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 049 000.00		234 000.00	234 000.00	234 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 049 000.00		234 000.00	234 000.00	234 000.00
	TOTAL	1 429 295.81		615 131.89	615 131.89	615 131.89

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 088 438.11
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 703 570.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2014	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	800 000.00		340 000.00	340 000.00	340 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	800 000.00		340 000.00	340 000.00	340 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	800 000.00		340 000.00	340 000.00	340 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 550 000.00		1 363 570.00	1 363 570.00	1 363 570.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 550 000.00		1 363 570.00	1 363 570.00	1 363 570.00
	TOTAL	2 350 000.00		1 703 570.00	1 703 570.00	1 703 570.00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 703 570.00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	1 129 570.00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	209 000.00		209 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)		25 000.00	25 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	25 000.00		25 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)		1 363 570.00	
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		234 000.00	1 388 570.00	1 622 570.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 622 570.00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	381 131.89		381 131.89
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks		234 000.00	234 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		381 131.89	234 000.00	615 131.89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 088 438.11
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 703 570.00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	611 570.00		611 570.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)		234 000.00	234 000.00
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	352 000.00		352 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	400 000.00		400 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES		25 000.00	25 000.00
Recettes de fonctionnement - Total		1 363 570.00	259 000.00	1 622 570.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 622 570.00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	340 000.00		340 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks		1 363 570.00	1 363 570.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		340 000.00	1 363 570.00	1 703 570.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 703 570.00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 006 400.00	209 000.00	209 000.00
6015	TERRAINS A AMENAGER	115 000.00		
6045	ACHATS D'ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES TERRAINS A AMENAGER	4 000.00	5 000.00	5 000.00
605	ACHAT DE MATERIEL EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	884 400.00	200 000.00	200 000.00
608	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT	3 000.00	4 000.00	4 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		1 006 400.00	209 000.00	209 000.00
66	CHARGES FINANCIERES(b)	35 000.00	25 000.00	25 000.00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	35 000.00	25 000.00	25 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	7 600.00		
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	7 600.00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 049 000.00	234 000.00	234 000.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	1 550 000.00	1 363 570.00	1 363 570.00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	1 550 000.00	1 363 570.00	1 363 570.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 550 000.00	1 363 570.00	1 363 570.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)	35 000.00	25 000.00	25 000.00
608	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT	35 000.00	25 000.00	25 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 585 000.00	1 388 570.00	1 388 570.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 634 000.00	1 622 570.00	1 622 570.00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 622 570.00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 550 000.00	611 570.00	611 570.00
7015	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	1 550 000.00	611 570.00	611 570.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		352 000.00	352 000.00
74718	AUTRES		20 000.00	20 000.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENT		192 000.00	192 000.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES		140 000.00	140 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		400 000.00	400 000.00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF		400 000.00	400 000.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		1 550 000.00	1 363 570.00	1 363 570.00
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 550 000.00	1 363 570.00	1 363 570.00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	1 049 000.00	234 000.00	234 000.00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	1 049 000.00	234 000.00	234 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)	35 000.00	25 000.00	25 000.00
796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	35 000.00	25 000.00	25 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 084 000.00	259 000.00	259 000.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 634 000.00	1 622 570.00	1 622 570.00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 622 570.00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
Total des dépenses d'équipement				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	380 295.81	381 131.89	381 131.89
1641	EMPRUNTS EN EUROS	380 295.81	381 131.89	381 131.89
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		380 295.81	381 131.89	381 131.89

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES		380 295.81	381 131.89	381 131.89
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	1 049 000.00	234 000.00	234 000.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
	Charges transférées (9)	1 049 000.00	234 000.00	234 000.00
3555	TERRAINS AMENAGES	1 049 000.00	234 000.00	234 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 049 000.00	234 000.00	234 000.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 429 295.81	615 131.89	615 131.89
--	--	---------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)				
-----------------------------------	--	--	--	--

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				1 088 438.11
---	--	--	--	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 703 570.00
---	--	--	--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget 2014	Propositions nouvelles	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	800 000.00	340 000.00	340 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	800 000.00	340 000.00	340 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		800 000.00	340 000.00	340 000.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		800 000.00	340 000.00	340 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	1 550 000.00	1 363 570.00	1 363 570.00
3555	TERRAINS AMENAGES	1 550 000.00	1 363 570.00	1 363 570.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 550 000.00	1 363 570.00	1 363 570.00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 550 000.00	1 363 570.00	1 363 570.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		2 350 000.00	1 703 570.00	1 703 570.00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)		+
-----------------------------------	--	---

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		+
---	--	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=
		1 703 570.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		381 131.89	381 131.89
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		381 131.89	381 131.89
1641	EMPRUNTS EN EUROS	381 131.89	381 131.89
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	381 131.89		1 088 438.11	1 469 570.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles					

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	1 469 570.00
Ressources propres disponibles (IV)	
Solde (V = IV-II)(6)	-1 469 570.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 01/01/2015
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembst	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembst (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 407 000.00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 407 000.00									
437	CAISSE D'EPARGNE	06/02/2004	10/02/2004	25/06/2004	25 000.00	F	Taux fixe à 3.71 %	3.71	3.76	EUR	T	P	O	A-1
463	SFIL CAFFIL	22/12/2009	30/12/2009	01/04/2010	732 000.00	V	Euribor 03 M + 0.46	1.17	1.19	EUR	T	P	O	A-1
464	CAISSE D'EPARGNE	14/01/2010	26/01/2010	25/05/2010	1 650 000.00	F	Taux fixe à 2.44 %	2.44	2.46	EUR	T	P	O	A-1
482	CREDIT AGRICOLE	04/10/2012	20/11/2012	25/02/2013	350 000.00	V	Euribor 03 M + 2	2.19	2.24	EUR	T	X	O	A-1
484	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/12/2012	04/12/2012	01/08/2013	650 000.00	V	Euribor 03 M + 2.284	2.47	2.53	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					3 407 000.00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2015										
	Couverture O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				2 079 333.06					380 372.94	22 265.15	
1641 Emprunts en euros (total)				2 079 333.06					380 372.94	22 265.15	
437	N		A-1	2 976.09	1.23	V	Euribor 03 M + 0.15	0.23	2 375.85	4.02	
463	N		A-1	395 004.17	5	V	Euribor 03 M + 0.46	0.55	73 373.46	1 909.14	
464	N		A-1	902 316.02	5.15	V	Euribor 03 M + 0.42	0.51	169 542.29	3 902.38	
482	N		A-1	268 322.52	5.9	V	Euribor 03 M + 2	2.13	42 224.18	5 221.09	
484	N		A-1	510 714.26	5.33	V	Euribor 03 M + 2.284	2.43	92 857.16	11 228.52	
1643 Emprunts en devises (total)											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
1681 Autres emprunts (total)											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général		0.00		2 079 333.06					380 372.94	22 265.15	0.00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100.00%					
	Montant en euros	2 079 333 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)	NEANT												
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total		0.00					0.00				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)	NEANT								
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).